



NUMÉRO 1

**GROUPES ARMÉS NON ÉTATIQUES ET
ÉCONOMIES ILLICITES EN AFRIQUE DE
L'OUEST**

Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)



**GLOBAL
INITIATIVE**
AGAINST TRANSNATIONAL
ORGANIZED CRIME



ACLED

OCTOBRE 2023

NUMÉRO 1

**GROUPES ARMÉS NON ÉTATIQUES
ET ÉCONOMIES ILLICITES EN AFRIQUE
DE L'OUEST**

**Jama'at Nusrat al-Islam
wal-Muslimin (JNIM)**

OCTOBRE 2023



REMERCIEMENTS

Les auteurs souhaitent remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de partager leurs connaissances en vue de la rédaction du présent rapport et, en premier lieu, les dizaines de contributeurs qui n'ont pas été identifiés pour des raisons de sécurité et de confidentialité. Ils tiennent également à remercier les équipes de la GI-TOC et de l'ACLED en charge de la gestion, des publications et de la communication pour leur précieux soutien.

À PROPOS DES AUTEURS

Héni Nsaibia est coordinateur adjoint d'analyse pour l'Afrique de l'Ouest à l'Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), directeur du bureau d'études Menastream et co-auteur de *The Islamic State in Africa: The Emergence, Evolution, and Future of the Next Jihadist Battlefield* (Hurst Publishers).

Dr Eleanor Beevor est analyste principale à l'Observatoire des économies illicites à la GI-TOC. Elle est spécialisée dans les groupes armés non étatiques, les groupes extrémistes violents, la criminalité organisée transnationale et la sécurité climatique et environnementale.

Flore Berger est analyste principale pour le Sahel à l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest de la GI-TOC. Elle étudie principalement l'implication des groupes armés dans les économies illicites et les liens entre criminalité organisée et instabilité.

© 2023 Global Initiative Against Transnational Organized Crime
© 2023 texte et illustration : Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED)
Tous droits réservés.

Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite de la GI-TOC.

Couverture : © Romaric Hien/AFP via Getty Images

Veuillez adresser vos demandes à :

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime
Avenue de France 23
Genève, CH-1202
Suisse

www.globalinitiative.net

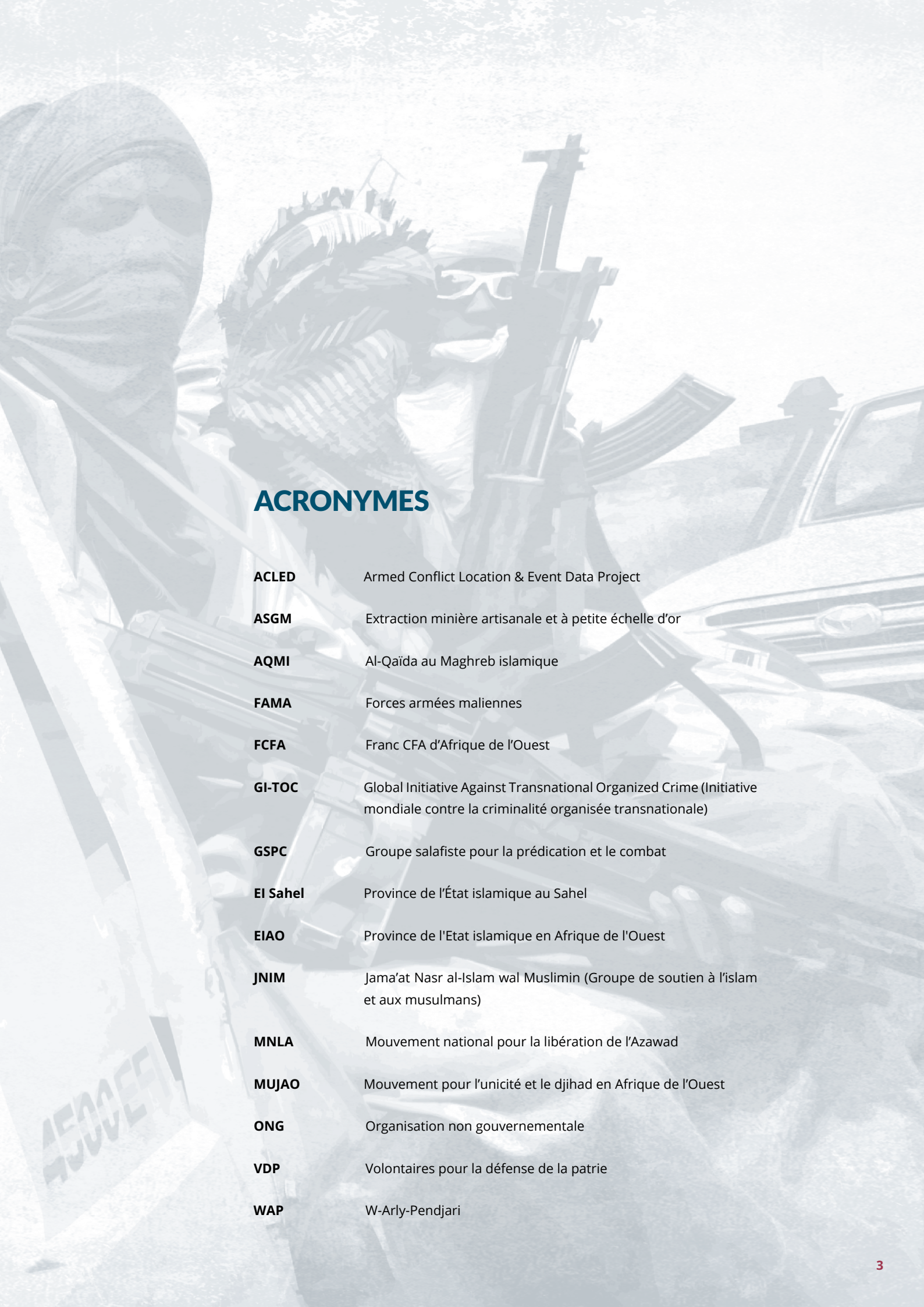
Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED)
361 Falls Rd. #501
Grafton, WI 53024
United States of America

www.acleddata.com

SOMMAIRE

Acronymes.....	3
SYNTHÈSE	4
INTRODUCTION	6
Méthodologie	8
ORIGINE ET ÉVOLUTION DU JNIM	9
D'AQMI au JNIM.....	10
Du rassemblement au groupe cohérent	12
Comprendre l'avancée du JNIM au Sahel	13
SUPERVISION INTERNE ET SPÉCIALISATION FONCTIONNELLE	16
Structure et composition internes actuelles du groupe	18
FINANCEMENT ET RESSOURCES.....	21
Extraction minière artisanale d'or.....	22
Enlèvements.....	23
Vol de bétail.....	25
Perturbation des routes et utilisation des points de contrôle	26
Taxation des marchandises	27
Exploitation des chaînes d'approvisionnement licites et illicites	27
Accès à l'argent liquide et blanchiment d'argent.....	28
Collecte de fonds communaux et prélèvement de la <i>zakat</i>	29
GOVERNANCE.....	30
La <i>zakat</i> comme outil de légitimité	32
Exercice de la justice	32
Gestion des relations du JNIM avec les ONG.....	32
Embargos et blocus	35
Expulsions forcées	36
PERSPECTIVES : EXPANSION, DÉCENTRALISATION ET FRAGMENTATION ?	38
CONCLUSION	41
Notes	43





ACRONYMES

ACLED	Armed Conflict Location & Event Data Project
ASGM	Extraction minière artisanale et à petite échelle d'or
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb islamique
FAMA	Forces armées maliennes
FCFA	Franc CFA d'Afrique de l'Ouest
GI-TOC	Global Initiative Against Transnational Organized Crime (Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale)
GSPC	Groupe salafiste pour la prédication et le combat
EI Sahel	Province de l'État islamique au Sahel
EIAO	Province de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest
JNIM	Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans)
MNLA	Mouvement national pour la libération de l'Azawad
MUJAO	Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest
ONG	Organisation non gouvernementale
VDP	Volontaires pour la défense de la patrie
WAP	W-Arly-Pendjari



SYNTHÈSE

Photo : WhatsApp

Le présent rapport analyse les opérations et la structure organisationnelle du groupe Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM) affilié à Al-Qaïda, au Sahel, en se concentrant sur son implication dans les économies illicites et son recours tactique à la guerre économique. Il souligne plus précisément le rôle central des économies illicites dans les stratégies de gouvernance du JNIM ainsi que dans le financement et l'approvisionnement pour la lutte armée du groupe. Il présente par ailleurs l'évolution de l'organisation du JNIM et les changements internes qui dictent l'orientation de son implication dans les économies illicites régionales. Ces changements politiques et organisationnels du groupe, de même que son implication hautement stratégique dans les économies illicites, ont permis au JNIM de s'implanter dans de nouvelles régions, de maintenir son influence dans les zones qu'il contrôle et de résister aux perturbations.

Ce rapport fournit également des éclairages supplémentaires sur les stratégies d'expansion et de contrôle de la population du JNIM et avance qu'il est essentiel d'étudier le rôle du JNIM dans les économies illicites pour comprendre ses modes de gouvernance et de financement, sa gestion des ressources, ainsi que ses objectifs stratégiques dans les États du Sahel central (Mali, Burkina Faso et Niger) et dans les zones les plus septentrionales de plusieurs pays côtiers d'Afrique de l'Ouest.

La structure organisationnelle du JNIM repose sur un savant équilibre entre unité et pouvoir central d'une part et adaptation locale et flexibilité d'autre part, ce qui permet au groupe de construire une organisation soudée mais adaptable. La croissance exponentielle du groupe depuis sa création met toutefois sa cohésion de longue date à rude épreuve, et les objectifs opérationnels et tactiques diffèrent en fonction des spécificités des vastes territoires où le groupe opère. Selon le contexte, le JNIM emploie des moyens violents ou non violents pour exercer par la force son contrôle et son autorité sur les populations locales, leur offrant des services, rendant la justice et réglant les différends.

Cette stratégie unifiée et localement flexible se retrouve dans l'implication stratégique du JNIM dans les économies locales licites et illicites. Si l'engagement du JNIM dans des activités illicites est intimement lié au financement et à l'approvisionnement de son économie de guerre, il va au-delà de la simple accumulation de ressources financières. C'est aussi pour renforcer sa légitimité et rallier le soutien de la population tout en poursuivant ses

objectifs stratégiques et de gouvernance. Le JNIM joue un rôle quasi-régulateur dans certaines économies illicites, permettant notamment l'accès à certaines ressources interdites par l'État. Il se positionne ainsi en tant que fournisseur alternatif de gouvernance, jugé préférable aux régimes réglementaires imposés par l'État.

Ce rapport présente la guerre économique comme une composante majeure, mais sous-explorée, de la stratégie globale du JNIM. Cette guerre passe par la destruction et le sabotage d'infrastructures publiques et essentielles, l'établissement de barrages routiers le long des routes, des attaques contre des convois commerciaux et logistiques, l'imposition d'embargos et de blocus, et englobe d'autres tactiques telles que l'expulsion forcée de populations. La dimension de guerre économique au sein de la stratégie du JNIM coïncide dans une large mesure avec les efforts déployés par l'organisation pour étendre ses systèmes de contrôle de la population, par lesquels le JNIM cherche à affaiblir l'État et à porter atteinte à son autorité.

Le rapport anticipe dans sa conclusion la trajectoire d'expansion du JNIM, à la lumière notamment de l'évolution des réponses des États. Compte tenu de sa structure organisationnelle actuelle et de ses stratégies d'adaptation, le JNIM est bien placé pour poursuivre sa croissance et renforcer son influence. Le groupe recourt de manière stratégique aux économies illicites et à la guerre économique pour renforcer ses stratégies de contrôle territorial. Ces éléments devraient continuer à faire partie intégrante du modèle opérationnel du JNIM.

Les stratégies élaborées par les acteurs étatiques pour répondre aux activités du JNIM vont éprouver les capacités d'adaptation du groupe. L'efficacité de ces réponses dépendra d'une compréhension approfondie de la dynamique organisationnelle du JNIM, de son implication stratégique dans les économies locales et de la manière dont le groupe navigue et tire parti des paysages sociopolitiques complexes au sein desquels il opère. Pour anticiper l'avenir du JNIM, il est nécessaire d'étudier ces facteurs de manière continue et nuancée. Le présent rapport vise à contribuer à une telle compréhension, en fournissant une base sur laquelle des stratégies plus efficaces et mieux éclairées peuvent être développées pour relever les défis que pose le JNIM au Sahel.



INTRODUCTION

Depuis sa création, le groupe armé Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans ou JNIM) est confronté à la pression croissante des campagnes de lutte contre le militantisme violent menées par les armées internationales, régionales et nationales, ainsi que par les milices d'autodéfense et pro-gouvernementales. Le groupe a néanmoins fait preuve de résilience et d'adaptabilité en se regroupant et en se réorganisant, tout en préservant ses capacités et élargissant sa portée opérationnelle. Il est parvenu à faire avancer son programme expansionniste tout en résistant aux nombreux efforts déployés pour le contrer. Les économies illicites (les ressources, le financement et la légitimité qui en découlent) sont un élément central de cette résilience.

Le présent rapport examine les facteurs qui ont contribué au succès du JNIM en tant que groupe armé. Plus précisément, il se penche sur l'évolution structurelle du JNIM en tant que groupe armé et fait la constatation qu'il n'est plus la coalition lâche de groupes armés à laquelle on l'assimile souvent, mais est de plus en plus unifié et cohérent sur le plan stratégique. Cette unité croissante se reflète non seulement dans ses tactiques militaires, mais aussi dans son implication auprès de la population civile et dans les économies du Sahel, en particulier les économies illicites. Ce rapport suit donc l'implication du JNIM dans les économies illicites au fil du temps, un élément crucial de l'évolution de son cadre organisationnel et tactique en mutation.

Le JNIM conserve parallèlement une capacité d'adaptation à l'échelle locale et une diversité interne suffisantes pour susciter l'intérêt de communautés locales et de groupes ethniques variés. Ce rapport illustre la manière dont la structure du JNIM aide et entrave le groupe dans les domaines qui comptent

pour l'atteinte de ses objectifs (en tant qu'acteur militaire et économique, fournisseur de gouvernance et concurrent pour la loyauté des civils).

Il examine dans un premier temps l'évolution structurelle et l'histoire récente du JNIM, la manière dont il a intégré ces réformes à son action militaire et dont elles ont influencé son implication dans les économies illicites. En ce qui concerne la population civile, le rapport étudie les tentatives du JNIM d'exercer une gouvernance¹ sur les civils, ainsi que son recours stratégique à la violence, au déplacement de population et à la guerre économique.² Dans chacun de ces domaines, on constate que le JNIM, malgré toutes ses déclinaisons régionales, suit une approche tactique et stratégique relativement similaire, qui a joué un rôle important dans sa progression et son implantation au sein de la région.

Ce rapport avance également que l'implication du JNIM dans les économies illicites locales³ est essentielle pour sa progression, non seulement comme source de financement mais aussi au sein de ses efforts pour gouverner les populations civiles. Les économies illicites sont une façon pour le JNIM de tisser des liens sociaux dans les nouveaux territoires qu'il pénètre en offrant aux civils des moyens de subsistance, tout en refusant à l'État tout contrôle sur les ressources locales. Cela renforce sa légitimité en tant que fournisseur alternatif de gouvernance, notamment dans les régions où l'État tente de réprimer les activités illicites, ou du moins d'en exclure les populations (sans offrir d'autres solutions formelles en retour).

Méthodologie

Le présent rapport est le premier d'une série de rapports consacrés au rôle central des économies illicites dans le domaine d'étude plus large de la gouvernance des groupes armés. Cette série est le fruit d'une collaboration entre l'ACLED et la GI-TOC et résulte d'une prise de conscience croissante du rôle majeur des économies illicites dans les stratégies des groupes armés au Sahel, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

Par souci d'exhaustivité, le présent rapport intègre un large éventail de sources primaires et secondaires. Il s'appuie sur des données collectées sur le terrain au Mali et au Burkina Faso depuis 2021, et des recherches effectuées par l'ACLED et la GI-TOC ces deux dernières années. Il reflète également les discussions menées depuis des années avec des observateurs des deux pays.

Les entretiens ont été réalisés auprès d'un large éventail de personnes, notamment des membres de groupes armés et des communautés, des réseaux impliqués dans les trafics, des

individus ayant une connaissance spécifique des économies illicites, notamment des commerçants impliqués dans le vol de bétail, des négociateurs dans des cas d'enlèvement et des chauffeurs routiers participant au trafic de carburant et de véhicules, ainsi qu'auprès d'un grand nombre de parties prenantes, de la communauté internationale aux organisations et associations locales, et de victimes de la violence des groupes armés et de la criminalité organisée.

Parallèlement à ces sources primaires, un examen approfondi de la littérature grise ainsi que des sources universitaires et médiatiques a été entrepris. Les canaux médiatiques et les moyens de communication du JNIM ont fait l'objet d'un suivi particulier. L'extraction et l'analyse des données par l'ACLED, les efforts constants de suivi de l'ACLED et les recherches de l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest de la GI-TOC ont joué un rôle clé dans la réalisation de ce rapport.



ORIGINE ET ÉVOLUTION DU JNIM

D'AQMI au JNIM

Le JNIM, branche pour la région du Sahara d'Al-Qaïda, est né au Mali début mars 2017 suite à la fusion de plusieurs groupes armés préexistants : Ansar Dine, la branche saharo-sahélienne d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), Al-Mourabitoun et la Katiba Macina. Des commandants militants connus pour leur rôle de premier plan au sein de ces groupes djihadistes au Sahel ont représenté leur groupe respectif lors de l'annonce de la fusion. L'histoire du JNIM a conduit de nombreux commentateurs à le considérer comme un amalgame de groupes armés disparates composés de plusieurs « cellules » ou unités individuelles mues par des intérêts divergents.⁴ En réalité, le JNIM a évolué, passant d'un patchwork d'unités djihadistes dirigées par leurs chefs respectifs à un groupe armé polyvalent et complexe qui cherche à dominer dans le Sahel central.

La formalisation du JNIM a réuni les groupes susmentionnés sous le slogan « une bannière, un groupe, un émir ». ⁵ Iyad Ag Ghaly, notable, homme politique, rebelle touareg de longue date et fondateur du groupe djihadiste essentiellement touareg Ansar Dine en novembre 2011, a été intronisé chef suprême du JNIM. La nomination d'Ag Ghaly au rang d'émir (ou commandant) de l'alliance soulignait la volonté de donner à la branche sahélienne d'Al-Qaïda un profil plus local. La nomination de dirigeants ancrés dans les zones où ils opèrent a joué un rôle déterminant dans le projet d'insurrection du JNIM. En « adaptant » stratégiquement la lutte (auparavant menée par AQMI, basée en Algérie) grâce à des représentants locaux issus de différentes communautés touareg, peule et arabe, le JNIM a pu développer son influence sur un ensemble de territoires ethniquement divers.⁶

Cette « adaptation stratégique » du message politique multiethnique du JNIM se manifeste clairement à chaque phase de l'expansion du groupe. Début 2007, les membres de la tribu Ifoghas à laquelle appartient Ag Ghaly, et notamment ses parents proches, ont joué un rôle important dans l'implantation d'AQMI dans les montagnes de l'Adrar (région de Kidal au Mali) au sein de la Katibat al-Ansar (également connue sous le nom de Saryat al-Ansar) à dominante touareg.⁷ Les nombreux membres de la famille d'Ag Ghaly et ses proches ont été déterminants dans l'islamisation du séparatisme touareg afin d'assurer un flux régulier de recrues et de faciliter

l'expansion d'AQMI dans le nord du Mali.⁸ L'intégration d'Al-Murabitoun, d'Ansar Dine et d'AQMI au JNIM a également permis au groupe de disposer de combattants djihadistes expérimentés (en particulier de la branche algérienne d'origine d'AQMI), d'autorités religieuses clés et de représentants d'autres groupes ethniques importants au nord du Mali.

Les économies illicites ont joué un rôle clé dans les développements politiques du nord du Mali et ont également eu une influence déterminante sur la formation des groupes précurseurs du JNIM. Parmi les groupes ethniques recrutés par le JNIM figuraient les Arabes du Tilemsi, connus pour leur implication de longue date dans le commerce licite et illicite. Ils ont aidé les groupes précurseurs du JNIM à infiltrer les économies illicites du nord du Mali. À Gao, par exemple, il existait un lien complexe entre le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et les Arabes du Tilemsi, en particulier la tribu Lemhar, qui sont des acteurs clés du trafic de drogue, ainsi que d'autres commerces licites et illicites.⁹ Certains hommes d'affaires Tilemsi, impliqués à la fois dans le trafic de drogue et les enlèvements contre rançon, auraient été d'importants bailleurs de fonds du MUJAO.¹⁰

Cette collaboration n'était toutefois pas nécessairement synonyme d'implication directe des leaders idéologiques du mouvement djihadiste dans le trafic de drogue aux côtés de la tribu Lemhar. Si certains Arabes ont rejoint le MUJAO pour des raisons idéologiques, la plupart des opérateurs Lemhar ont soutenu le mouvement en fournissant principalement des véhicules et du carburant. Certaines sources suggèrent que ces contributions en nature étaient en fait le fruit d'un « investissement » du MUJAO auprès des trafiquants, qui achetaient ensuite des armes, du carburant ou des véhicules pour leur compte.¹¹ Les éléments de la tribu Lemhar visaient à maintenir leurs activités commerciales et à se défendre contre les rebelles affiliés au Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), groupe rival dans les activités de trafic et avec lequel ils ont été en conflit persistant jusqu'à la prise de contrôle de Gao par les djihadistes en juin 2012. Par la suite, cette coalition de groupes militants djihadistes a consolidé son emprise sur le nord du Mali.¹²

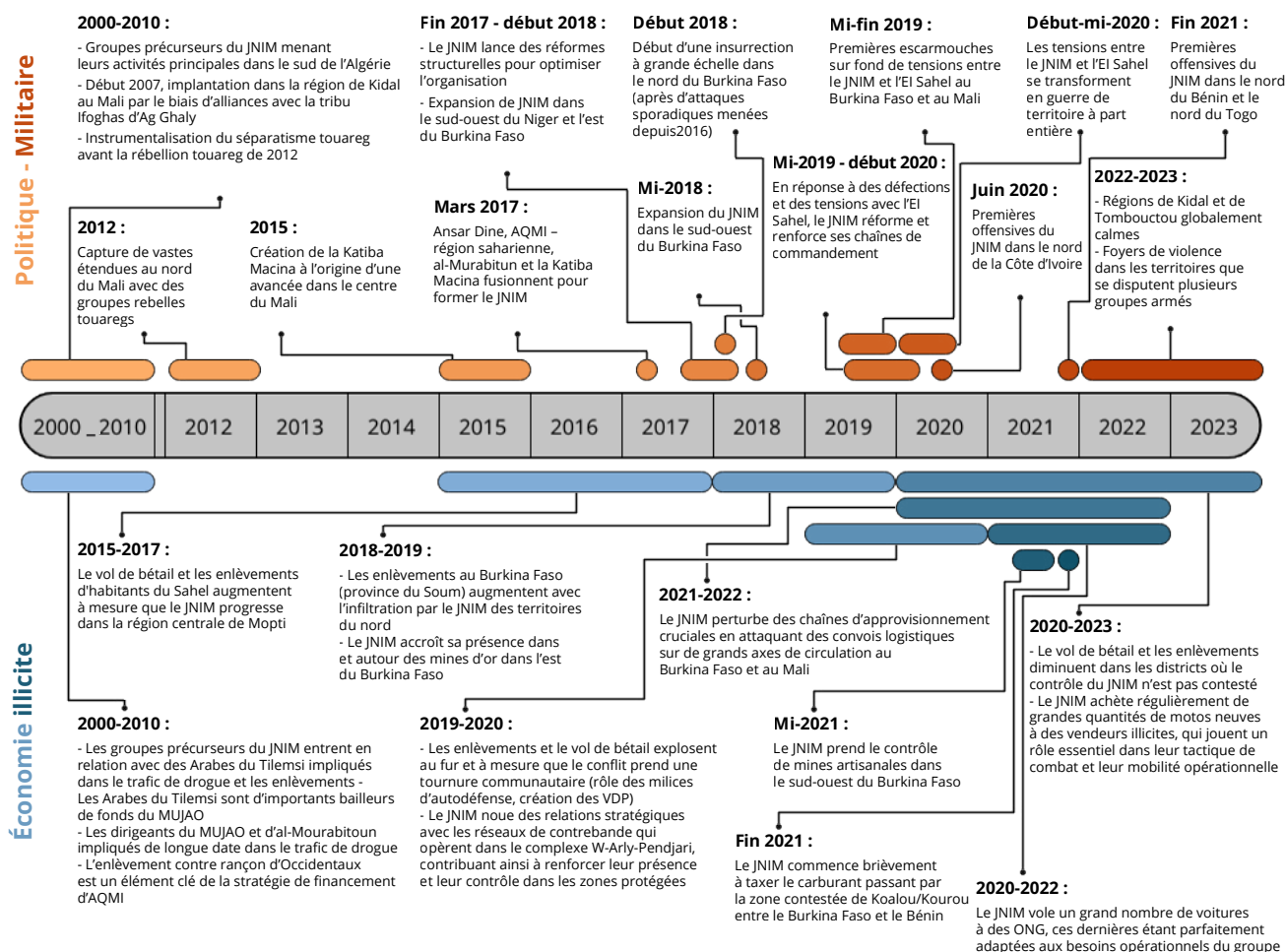


FIGURE 1 Chronologie des activités du JNIM.

SOURCE : ACLED, analyse des données par tous les auteurs

Le MUJAO et al-Murabitoun étaient tous deux liés au trafic de stupéfiants, leurs dirigeants étant historiquement impliqués dans la contrebande. Avant d'être militants, les chefs de ces groupes, notamment Abderrahmane Ould El Amar, Mohamed Ould Nouini Lahbous et Himama Ould Lekhweir (qui étaient cousins) étaient tous impliqués dans le trafic de stupéfiants, ce qui montre bien qu'il existe une corrélation entre activité criminelle et militantisme violent dans la région.¹³

Les mouvements djihadistes qui contrôlaient Gao et Tombouctou en 2012 prônaient par ailleurs une idéologie anti-étatisme qui répondait aux intérêts des trafiquants. On peut ainsi entendre dire dans une vidéo de propagande du MUJAO datant de cette époque que les péages, les contrôles aux frontières, les droits de douane et les taxes n'étaient pas islamiques et que leur abolition permettrait de réduire les coûts pour les consommateurs. AQMI et les mouvements affiliés à Tombouctou ont également souligné que les péages, les tarifs douaniers et les droits de douane ne seraient plus prélevés.¹⁴

Cette approche consistant à « libéraliser » les économies illicites pour rallier le soutien de populations clés et asseoir leur légitimité en tant que gouverneurs est une stratégie qui a été reprise par le JNIM dans de nombreuses régions du Sahel.

Le JNIM et les groupes qui l'ont précédé ont ainsi toujours entretenu une relation stratégique avec les économies criminelles en développant des liens avec les principaux acteurs criminels. Un membre de la communauté touareg a décrit comme suit la relation du JNIM avec les acteurs criminels :

« Il s'agit d'individus qui gravitent autour du groupe et se chargent des activités criminelles. Il est difficile pour le groupe de contrôler ces [activités criminelles] car ce n'est pas son domaine premier. Ce qui compte pour lui c'est d'être réapprovisionné. C'est pareil pour les voitures, qui sont souvent achetées par des voleurs qu'ils connaissent personnellement. C'est la loi du marché. »¹⁵



Amadou Koufa, chef de la région du Macina, accompagné d'un corps de garde dans une vidéo du JNIM intitulée « Prise d'assaut de deux casernes au Burkina Faso », février 2023.

Capture d'écran Al-Zallaqa Media Foundation

Le JNIM tire des bénéfices et utilise la connectivité de ces acteurs (accès à l'économie formelle, facilitation des négociations en cas de prise d'otages et obtention de biens et de services financiers, notamment) tout en minimisant son implication directe dans des activités criminelles afin de préserver sa pureté idéologique.

L'inclusion de la Katiba Macina a favorisé la poussée d'AQMI dans le centre du Mali à partir de 2015, puis vers le sud jusqu'au Burkina Faso en 2016. Une fois intégrée au JNIM, la Katiba Macina a étendu ses actions aux États côtiers du Bénin et de la Côte d'Ivoire en 2019 et 2020, amplifiant ainsi considérablement l'influence territoriale du JNIM.¹⁶ La Katiba Macina, un groupe

djihadiste à dominante peule qui fait partie d'Ansar Dine et est actif dans le centre du Mali, était représentée au sein du JNIM par son émir, le prédicateur peul Amadou Koufa. Depuis, l'insurrection djihadiste s'est progressivement déplacée de son bastion historique dans le nord du Mali vers le centre du Mali et plus loin vers le Burkina Faso voisin.¹⁷ Amadou Koufa a donc joué un rôle important dans le projet régional du JNIM, mobilisant plus de combattants que n'importe quel autre groupe du JNIM. Le groupe djihadiste burkinabé Ansarul Islam ne faisait pas officiellement partie de la fusion, mais comme il entretenait des liens étroits avec la Katiba Macina avant la formation du JNIM, il a été intégré plus tard dans l'alliance.

Du rassemblement au groupe cohérent

Pendant de nombreuses années, le JNIM a cherché à se présenter comme une alliance de « rassemblement » s'efforçant d'attirer un large éventail de communautés locales et de groupes ethniques.¹⁸ Par ses opérations médiatiques, il a fait appel de manière répétée à plusieurs groupes ethniques, dont les communautés touareg, arabe, peule, songhai et bambara. Fort de son influence grandissante, il a séduit d'autres groupes ethniques tels que les Dogons dans le Pays Dogon et la plaine du Séno-Gondo, les Minyanka dans la région de Sikasso et les ethnies de langues Moore et Bissa dans différentes parties du Burkina Faso. En témoigne l'utilisation des langues de ces groupes ethniques dans les produits médiatiques du groupe, qui cherche à renforcer son image de groupe armé inclusif qui encourage le soutien de toutes les communautés.

Le JNIM a évolué, passant d'un réseau de groupes militants djihadistes locaux à un groupe armé plus intégré et plus puissant

que la somme de ses composantes individuelles. La création du JNIM en mars 2017 a marqué l'émergence d'un acteur armé très efficace au Sahel. Il opère aujourd'hui aux côtés d'autres acteurs insurgés dans un environnement conflictuel compétitif. Le JNIM cherche à établir son hégémonie en tant qu'acteur armé non étatique et à contester l'autorité des gouvernements régionaux. Le groupe aspire à établir un ordre social et politique djihadiste alternatif dans le Sahel central.

Bien que le JNIM soit contesté par les acteurs militaires et son rival, la Province de l'État islamique au Sahel (EI Sahel), il progresse dans la réalisation de ses objectifs, comme en témoigne son bilan militaire. Pour ce faire, il s'est employé à mieux coordonner les groupes qui le composent et à renforcer la coopération entre eux. Plusieurs sources fiables suggèrent que le JNIM a commencé à entreprendre des réformes structurelles fin 2017 et début 2018.¹⁹ Ces premiers changements visaient

à rationaliser le groupe armé et à améliorer son efficacité opérationnelle. Comprendre les rouages du JNIM est un défi de taille, compte tenu de la structure opaque du groupe et de la nature clandestine de ses opérations. Les connaissances actuelles ne permettent que d'émettre des hypothèses quant au degré d'adoption de protocoles opérationnels normalisés et de lignes directrices stratégiques au sein de l'organisation.²⁰

Entre mi-2019 et début 2020, des réformes et une restructuration des chaînes de commandement ont été entreprises en réponse aux tensions croissantes entre le JNIM et la faction Grand Sahara de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP-GS), et au déclenchement ultérieur d'un conflit entre les deux groupes.²¹ Ces ajustements ont été effectués pour contrer les dissensions internes et les défections au sein du JNIM.²² Le groupe a ainsi réussi à consolider ses rangs et à repousser l'ISWAP-GS hors de ses bastions, notamment le delta intérieur du Niger au Mali et la région Est du Burkina Faso, où l'ISWAP-GS avait assis sa présence.²³

Depuis, le JNIM a développé une cohésion interne en trouvant un meilleur équilibre entre autonomie et interdépendance entre ses différentes factions. Cette nouvelle structure permet aux factions individuelles de conserver un certain degré d'indépendance tout en collaborant et en coordonnant leurs efforts avec d'autres factions de l'organisation.²⁴ Fort de cette profonde implication, le JNIM a pu surmonter les divisions internes de longue date qui avaient affecté son organisation mère, AQMI, et son prédécesseur, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Ces divisions, caractérisées par des conflits de leadership et des rivalités entre factions, avaient poursuivi l'organisation pendant plus de dix ans après sa création au Sahara.²⁵ Après la domination éphémère des djihadistes dans le nord du Mali, les alliances et coalitions djihadistes ont connu un cycle de scissions et de fusions fréquentes. Le JNIM a réussi à inverser la tendance à laquelle il a été confronté de 2017 à 2019, période durant laquelle l'Etat islamique dans le Grand Sahara a constamment débauché ses membres, attirant même des unités entières du JNIM.²⁶

Comprendre l'avancée du JNIM au Sahel

L'influence et la portée du JNIM se sont étendues de ses bastions traditionnels dans le nord et le centre du Mali à l'ouest et au sud du pays, à la majeure partie du Burkina Faso, à certaines parties du Niger et aux régions les plus septentrionales des pays du littoral ouest-africain, comme le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Togo (*voir carte ci-dessous*).

Le JNIM a également élaboré toute une série de tactiques pour maintenir un rythme opérationnel élevé et devancer ses adversaires et ses concurrents. Dans le Sahel central, le JNIM recourt aux types de violence les plus diverses, notamment aux assassinats ciblés, aux attaques complexes et aux campagnes militaires à grande échelle. Il se distingue à la fois par la fréquence répétée et l'ampleur de ses attaques (*voir graphique ci-dessous*), qui témoignent de compétences au combat modérément sophistiquées, qui se développent et se répandent à mesure que le groupe prend de l'essor et poursuit son expansion géographique.

L'implication du groupe dans les économies illicites est un aspect essentiel de l'expansion réussie du JNIM, qui est ainsi en mesure de trouver des sources de revenus locales, dont le groupe dépend de plus en plus à mesure qu'il s'éloigne de son noyau dur au nord du Mali. Les chaînes d'approvisionnement illicites sont elles aussi essentielles à l'approvisionnement du groupe, notamment les réseaux de contrebande de motos et de carburant. Enfin, les économies illicites permettent au JNIM de se positionner comme un fournisseur légitime de gouvernance. Les activités illicites qui ne causent pas de préjudice direct aux communautés tendent à être perçues par de nombreux habitants du Sahel comme une source légitime de revenus, en particulier lorsque les opportunités formelles

font défaut et que les moyens de subsistance agricoles ou pastoraux sont affaiblis par la pénurie de terres ou d'autres ressources. Aux yeux de nombreux habitants du Sahel, un comportement « criminel » est plutôt un comportement qui cause un préjudice direct aux personnes ou qui implique de la violence, comme le vol, le vol à main armée ou l'enlèvement.²⁷ Si le JNIM adopte également des comportements qui seraient considérés comme illégitimes, il tend à le faire de manière stratégique, soit en se concentrant de manière sélective sur des communautés considérées comme des cibles légitimes en raison de leur proximité avec l'État ou les milices pro-gouvernementales, soit en employant des groupes criminels comme intermédiaires pour des opérations d'extraction de ressources, par exemple dans le cadre d'enlèvements contre rançon et de vols de véhicules.

Le JNIM n'est cependant pas en mesure de reproduire partout ses exemples d'implantation et de gouvernance les plus réussis. Dans les régions où il doit continuer à faire face à l'État, aux forces paramilitaires ou à des groupes armés non étatiques rivaux, le JNIM exerce un degré de violence et de répression plus élevé à l'encontre des civils. La force et l'influence relatives du JNIM dans les différentes régions sont dimensionnelles. Des indicateurs tels que le nombre de combats engagés et d'incidents visant des civils fournissent des informations clés à cet égard. C'est le cas, par exemple, dans des régions telles que Mopti, l'Est, le Sahel, Ségou et le Centre-Nord ; le nombre élevé de tels incidents suggère une forte présence du JNIM, mais également des niveaux élevés de contestation. Cependant, des variations existent et il est important d'en tenir compte. Dans certaines régions, malgré sa puissance opérationnelle, le

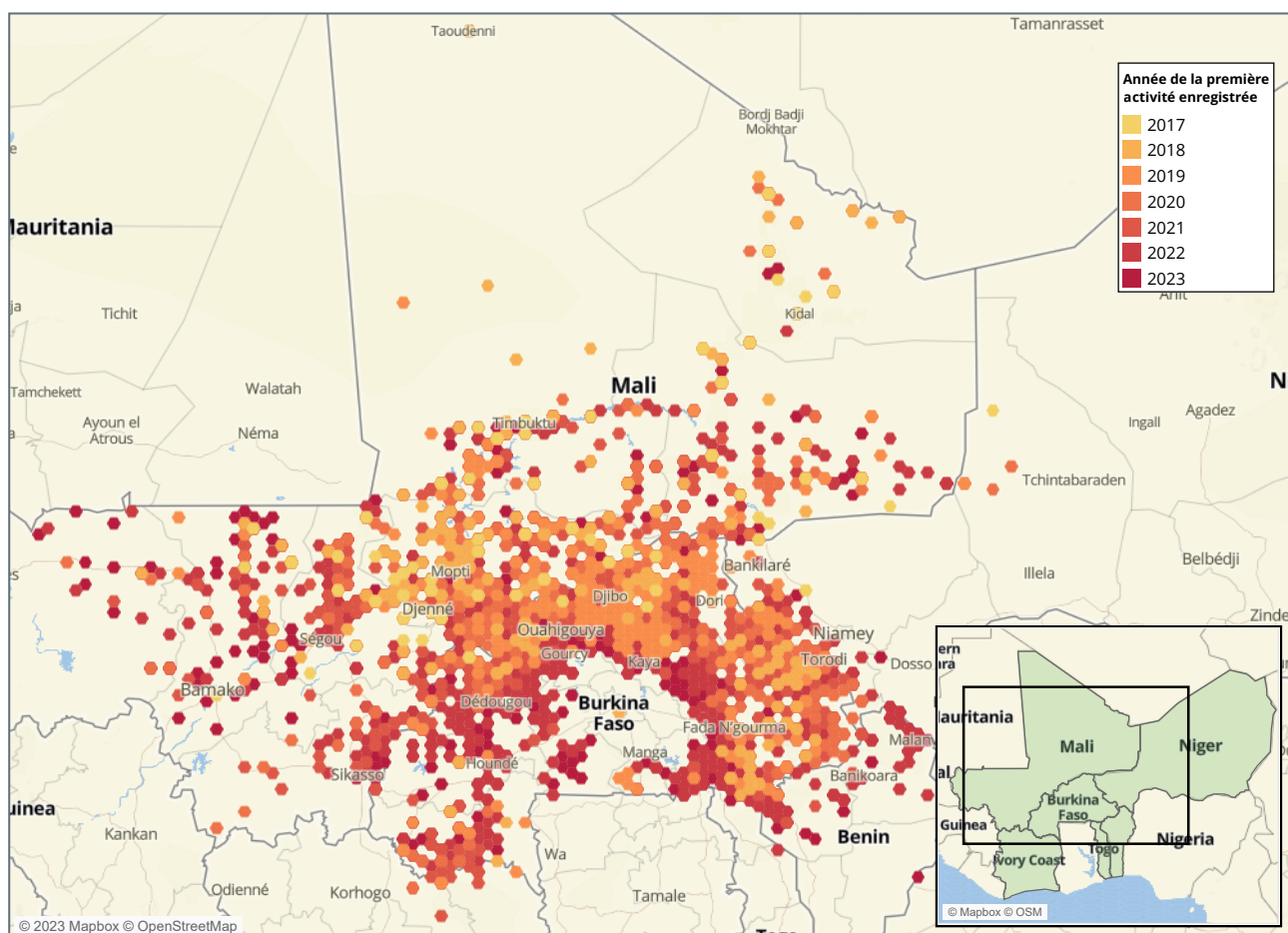


FIGURE 2 Expansion de l'activité du JNIM, mars 2017 - juillet 2023.

SOURCE ACLED

JNIM opte pour la constitution d'alliances ou la consolidation du contrôle existant plutôt que pour une intensification des violences, tandis que dans d'autres, il cherche à affirmer son influence ou à déstabiliser. Ces variations témoignent d'un paysage complexe influencé par la stratégie du groupe, les alliances locales, le soutien des populations et la présence de forces militaires ou de groupes rivaux.

La force du JNIM sur un territoire donné n'est pas corrélée à l'augmentation du nombre de civils pris pour cible ; l'usage excessif de la force est souvent un signe de faiblesse plutôt que de force. Le manque de contrôle ou de discipline, l'incapacité à être soutenu localement, les lacunes stratégiques et l'érosion de la légitimité ne sont que quelques-unes des manifestations de faiblesse que le recours excessif à la force révèle souvent. Les divergences dans des régions comme Kidal et Tombouctou, ainsi que dans certaines parties de Gao, Menaka et Koulikoro, reflètent l'ensemble complexe d'influences en jeu dans l'usage, par le JNIM, de la violence à l'encontre des civils. Un calme relatif s'est installé dans les régions de Kidal et de Tombouctou tout au long des années 2022 et 2023, le JNIM ayant consolidé son contrôle et établi un modus vivendi avec d'autres groupes

armés opérant dans la région. Ainsi, les attaques perpétrées par le JNIM étaient principalement dirigées contre la MINUSMA ou les Forces armées maliennes (FAMA).

Les interactions violentes entre les forces concurrentes (groupes militants djihadistes, forces gouvernementales, milices et groupes d'autodéfense) lors de cycles d'attaques et de représailles contribuent en revanche à l'escalade du conflit et à l'accroissement de la brutalité. De fait, les civils sont de plus en plus pris pour cible et les atrocités de masse se normalisent.

Par exemple, en 2023, la région très contestée de la Boucle du Mouhoun, au Burkina Faso, a connu un niveau exceptionnel de violence perpétrée par le JNIM contre les civils, alors que le groupe tente de s'infiltrer dans la région.²⁸ Cette flambée de la violence fait suite à une attaque de la communauté peule par des combattants volontaires dozos (chasseurs traditionnels) dans la ville de Nouna fin 2022. L'attaque des Dozos (également connus sous le nom de Donsos) a été lancée en riposte à un assaut armé du JNIM contre son quartier général à Nouna.

Hormis un massacre à Bourasso en juillet et la dynamique décrite ci-dessus dans la région de la Boucle du Mouhoun,

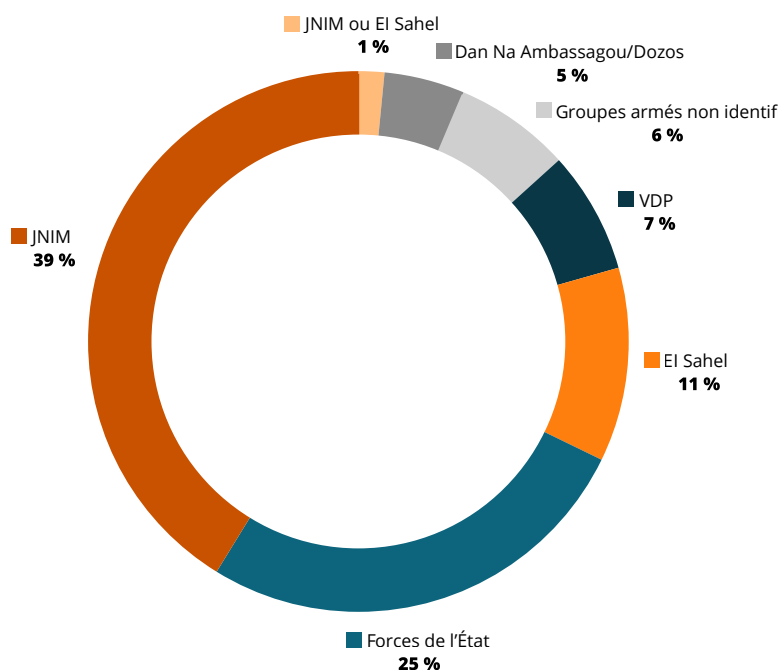


FIGURE 3 Participation d'acteurs clés à la violence politique au Sahel central, janvier 2021 - juillet 2023.

SOURCE ACLED

les attaques du JNIM à l'encontre des civils ont été de faible ampleur tout au long de l'année 2022, le massacre de juillet étant probablement une mesure de représailles à la suite d'une série d'opérations militaires menées contre le JNIM en mai.

Le groupe se comporte et s'implique dans les économies illicites de façon différente selon qu'il opère dans des zones sous son influence ou dans des zones qu'il tente d'infiltrer ou dans lesquelles il est confronté à des problèmes. Dans les premières, il assure principalement une gouvernance et, dans les secondes, il adopte des comportements prédateurs. À titre d'exemple, le massacre de Solhan en 2021 au Burkina Faso, qui a fait environ 160 morts, était probablement lié à la réticence des acteurs locaux à effectuer des paiements au JNIM et aux activités menées par les milices d'autodéfense pour protéger la mine d'or.²⁹ En outre, en 2021, dans la région malienne de Mopti, le nombre d'incidents de vol de bétail a fortement diminué lorsque le JNIM a établi son influence sur le territoire, comme dans le district de Youwarou, alors qu'il

est resté élevé là où le territoire est contesté, comme dans les districts de Bandiagara et de Bankass..³⁰ De même, les tendances observées au Burkina Faso en 2018 montrent que les enlèvements ont sensiblement augmenté lorsque le JNIM a lancé son insurrection dans la province du Soum, au Sahel, les prises d'otages lui servant à recueillir des renseignements, mais aussi à intimider des personnalités clés dans les communautés. En 2022, toutefois, un seul enlèvement a été enregistré dans la province du Soum, où le groupe rencontre peu d'opposition. Une hausse des enlèvements peut donc être un signe précoce d'infiltration du groupe dans un nouveau secteur et un indice de consolidation de son influence.³¹

Comme en témoignent les informations présentées dans le présent rapport, ce large éventail d'outils a permis au JNIM de poursuivre son expansion, même lorsque l'objectif déclaré du groupe (gagner la confiance des populations civiles) a été remis en question. La structure évolutive du JNIM et la stratégie associée sont au cœur de cette avancée.

A line of men in blue robes and yellow head coverings, some holding rifles, running across a desert landscape. The image is used as a background for the title text.

SUPERVISION INTERNE ET SPÉCIALISATION FONCTIONNELLE

Capture d'écran Al-Zallaga Media Foundation

Les chaînes de commandement du JNIM dépassent les délimitations administratives et transcendent les régions, pays et frontières. C'est un facteur essentiel pour gérer les potentielles divisions, mais aussi pour élaborer une stratégie et une vision religieuse à l'échelle de l'organisation.

Le déploiement continu de chefs haut placés dans la région frontalière du Gourma afin d'aplanir les fractures potentielles au sein du groupe est un excellent exemple de la flexibilité organisationnelle du JNIM.³² Le Mauritanien Abu Bakr al-Shinqiti, de l'émirat saharien d'AQMI basé à Tombouctou,³³ y a été initialement affecté en tant que formateur, expert en armement et coordinateur, vers 2014/2015. Il a cependant été tué lors d'une bataille avec les forces maliennes à Dinangourou en 2016.³⁴ Après sa mort, Almansour Ag Alkassoum, commandant de haut rang d'Ansar, a endossé le rôle de coordinateur des groupes du nord et de la région centrale, y compris de sa propre *katiba* (ou brigade) à Gourma, de la Katiba Macina, de la Katiba Serma et d'Ansarul Islam. Comme Abou Bakr al-Shinqiti, Ag Alkassoum a été tué lors d'une opération militaire française. Un autre Mauritanien, Hamza al-Shinqiti, s'est ensuite chargé de coordonner les opérations dans la zone en 2019.³⁵ Hamza al-Shinqiti a joué un rôle central dans le conflit avec l'EI Sahel, prenant la direction des combattants à Douentza et Gourma pour empêcher les défections de ceux qui n'étaient pas satisfaits du chef de la Macina, Amadou Koufa. À la suite de sa nomination, les combattants du groupe Katiba Serma (qui fait désormais partie de la région d'Aribanda), ainsi que certains membres qui avaient auparavant manifesté des sentiments pro-EI, ont gagné en autonomie et se sont rapprochés de la chaîne de commandement directement liée au chef suprême Ag Ghaly.³⁶

Cet exemple montre que lorsque des chefs haut placés sont tués au cours d'opérations antiterroristes ou de combats, ils sont remplacés, garantissant la continuité du leadership et de l'orientation.³⁷ En déployant des commandants expérimentés, dotés de compétences fonctionnelles spécialisées dans différentes régions,³⁸ le JNIM conserve un contrôle central plus fort et les unités locales restent ainsi alignées sur les objectifs

généraux du groupe tout en bénéficiant d'un certain niveau d'autonomie.

AQMI a également envoyé des cadres religieux haut placés, dont Abd al-Hakim al-Muhajir, dans la région. En juin 2021, dans le contexte du conflit entre le JNIM et l'EI Sahel, Al-Muhajir a fortement critiqué le juriste de l'EI Sahel, Sadou Cissé, pour son « extrémisme et son ignorance ».³⁹ Al-Muhajir a accusé Cissé de faire l'amalgame entre la communauté ethnique dogon et les miliciens chasseurs dozos (en lui reprochant essentiellement le *takfir* ou l'excommunication de la population musulmane en général). Cette intervention montre que le JNIM lutte à plusieurs niveaux contre la dissidence interne. Le JNIM considère a contrario que la communauté dogon fait partie de la population musulmane générale, se présentant ainsi comme un groupe inclusif qui cherche à mobiliser un large soutien populaire.

Dans certaines régions, le JNIM est confronté à la résistance des populations locales, des forces de l'État et d'autres acteurs armés. Cela entrave sa capacité à maintenir son contrôle et son influence tandis qu'il s'engage sur plusieurs fronts. Ces facteurs génèrent des frictions au sein de l'organisation. La réaction aux événements de juin 2021 à Solhan, dans la province de Yagha au Burkina Faso, illustre parfaitement ces frictions. Un massacre d'une ampleur sans précédent y a eu lieu, des combattants affiliés au JNIM tuant environ 160 personnes. Malgré l'abondance de preuves démontrant la culpabilité d'un groupe local du JNIM, le groupe armé a non seulement rejeté toute responsabilité dans ce massacre, mais l'a également condamné à deux reprises.⁴⁰ En réponse au démenti du JNIM, la faction Grand Sahara de l'ISWAP a ouvertement tourné en ridicule la déclaration du JNIM, insinuant même que l'incident avait déclenché des luttes intestines au sein du JNIM dans le centre du Mali.⁴¹

Parallèlement, des combattants du JNIM originaires du centre du Mali et du nord du Burkina Faso sont régulièrement déployés dans le Gourma pour tenir à distance les combattants de l'EI Sahel et les empêcher de s'étendre sur le territoire du JNIM. Au Mali, les régions de Menaka et de Gao autoproclamées par le JNIM peinent à faire face efficacement à l'EI Sahel et dépendent

de plus en plus du soutien du JNIM à Kidal. Dans le même temps, la contribution de la région de Tombouctou à l'effort global du JNIM reste relativement faible. Ce déséquilibre en

matière de contribution et l'incapacité d'affronter efficacement des adversaires communs risquent de créer des divisions plus profondes au sein de l'organisation.

Structure et composition internes actuelles du groupe

La direction stratégique du JNIM est hiérarchisée et schématiquement divisée en trois niveaux : l'organe de direction central (*Majlis al-Shura* ou Conseil de la *Choura*), les commandants régionaux (émirs *manatiq*) qui supervisent les opérations dans leurs régions respectives et les chefs de secteur (émirs *markaz*) au niveau local. La direction centrale est chargée de déterminer l'orientation stratégique globale de l'organisation, d'assurer la cohésion entre les différentes factions et la coordination avec les organisations mères et partenaires, telles qu'AQMI et d'autres groupes affiliés à Al-Qaïda (voir figure ci-dessous).

S'il est vrai que les groupes constitutifs du JNIM conservent certaines de leurs caractéristiques et de leurs objectifs opérationnels, le JNIM est loin d'être une coalition lâche de groupes armés disparates. Depuis qu'il existe, soit six ans, le JNIM cultive une marque et une identité solides auxquelles les combattants des sous-groupes dans sa zone d'opération s'associent fortement, qu'ils désignent le groupe par son nom complet, « Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin », ou l'appellent simplement « Al-Qaïda ». ⁴² Cette unité est encore renforcée par un aspect souvent négligé de la structure organisationnelle du JNIM : la supervision interne et les chaînes de commandement transversales, facilitées par le déploiement continu de cadres militaires et de cadres religieux haut placés issus de l'ancien

AQMI, d'Ansar Dine et de la Katiba Macina, vers d'autres sous-groupes et régions contrôlées par le JNIM situées au-delà des zones dans lesquelles opéraient initialement ces cadres. Cette dynamique est antérieure à la création du JNIM, mais elle est restée un élément central des opérations stratégiques du groupe. Ces commandants surveillent et coordonnent les actions des groupes locaux dans diverses régions, notamment à Haïre au Mali, dans les zones frontalières du Gourma entre le Burkina Faso et le Mali, ⁴³ à Torodi au Niger, ⁴⁴ et le long des frontières avec les pays côtiers.

De nombreux attentats, et notamment des attentats de grande envergure, mettent en évidence les synergies entre les commandements régionaux du JNIM. La série d'attaques réussies en août et septembre 2019 visant à prendre d'assaut des commandement de camps militaires comme Boulkessi, Mondoro, Nassoumbou, Baraboule et Tongomayel au Mali et au Burkina Faso s'inscrivait dans une offensive armée coordonnée plus large impliquant l'ancienne Katiba Serma (dans la région d'Aribanda) et Ansarul Islam (dans la région du Burkina) (voir tableau page 20). Lorsqu'en avril 2021, l'accord de paix conclu en août 2019 a été rompu dans le cercle de Djenné (région de Mopti au Mali), ⁴⁵ plusieurs régions du JNIM ont envoyé des unités de soutien, appelées *noussoura*. Le JNIM a ensuite

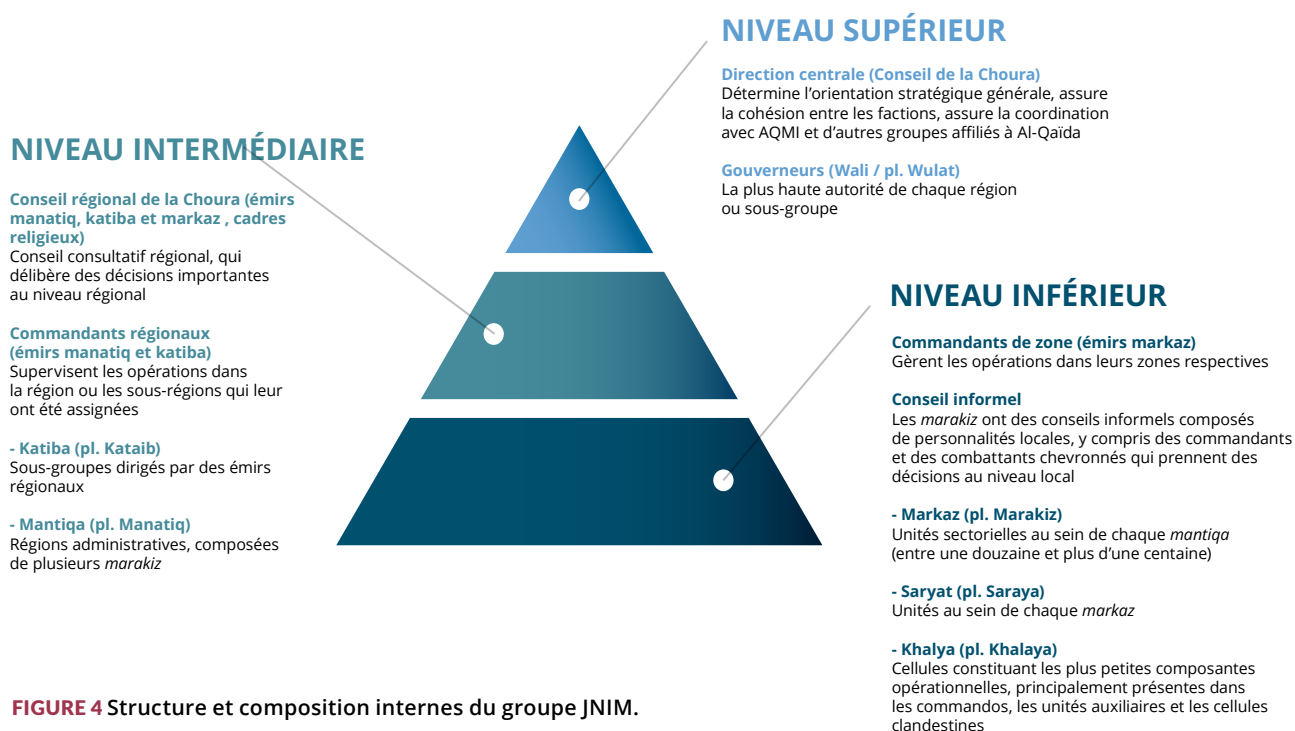


FIGURE 4 Structure et composition internes du groupe JNIM.

SOURCE Hédi Nsaibia

imposé un embargo sur le village de Marebougou, qui s'est étendu aux villages environnants.⁴⁶ Une coalition de Dozos de Djenné et de miliciens de Dan Na Ambassagou, déployée pour forcer la levée de l'embargo, a été mise en déroute lors de l'un des affrontements les plus meurtriers entre combattants du JNIM et milices dozos enregistrées par l'ACLED, faisant des dizaines de morts et de blessés parmi les miliciens.

Différents concepts ancrés dans la terminologie arabe permettent de mieux cerner la structure organisationnelle du JNIM. Une *katiba* (ou brigade) est un sous-groupe dirigé par des émirs régionaux. Sur le plan administratif, le groupe est divisé en *manatiq* (ou régions), communément appelées *mantiqa* au singulier. Le même terme s'applique également aux sous-régions. Chaque *mantiqa* est composée de plusieurs *markaz* (*marakiz* au pluriel, c'est-à-dire unités sectorielles), dont le nombre varie d'une douzaine à plus d'une centaine. Les régions Macina et Burkina, les plus grandes des régions constituées par le JNIM, comptent des centaines de *marakiz*. Chaque *markaz* est composée de plusieurs *saraya* (ou unités). Pour terminer, le terme *khalaya* (ou cellules) désigne les plus petites composantes et s'applique surtout aux commandos, aux unités auxiliaires et aux cellules clandestines (voir organigramme ci-dessous).

L'équilibre entre centralisation et décentralisation est un élément caractéristique de la structure organisationnelle du JNIM. Si le conseil centralisé de la *Choura* joue un rôle crucial dans la prise de décisions majeures, les structures de commandement régionales du JNIM jouissent d'un degré d'autonomie important dans leurs activités quotidiennes. Néanmoins, les commandants de *markaz* et de *mantiqa* doivent renvoyer les prises de décisions importantes à leur commandement *mantiqa* respectif ou au conseil de la *Choura*.

L'implication du JNIM dans les enlèvements contre rançon est un exemple particulièrement révélateur de l'équilibre complexe entre centralisation et décentralisation. L'économie des enlèvements était largement centralisée au début des années 2000. Les décisions concernant les cibles et les opérations étaient en effet prises au plus haut niveau, et les désaccords engendraient des tensions au sein de la direction.⁴⁷ Aujourd'hui, cette économie est fragmentée, à la fois en raison du nombre plus élevé de groupes armés (auteurs) et de la diversité des victimes. Il en va de même pour le JNIM, puisque les décisions relatives aux enlèvements sont prises au niveau des commandants de *markaz* ou de *mantiqa*, voire des cellules au sein de la *mantiqa*, en fonction du type et de la valeur des cibles. Si certains enlèvements restent du ressort de la direction

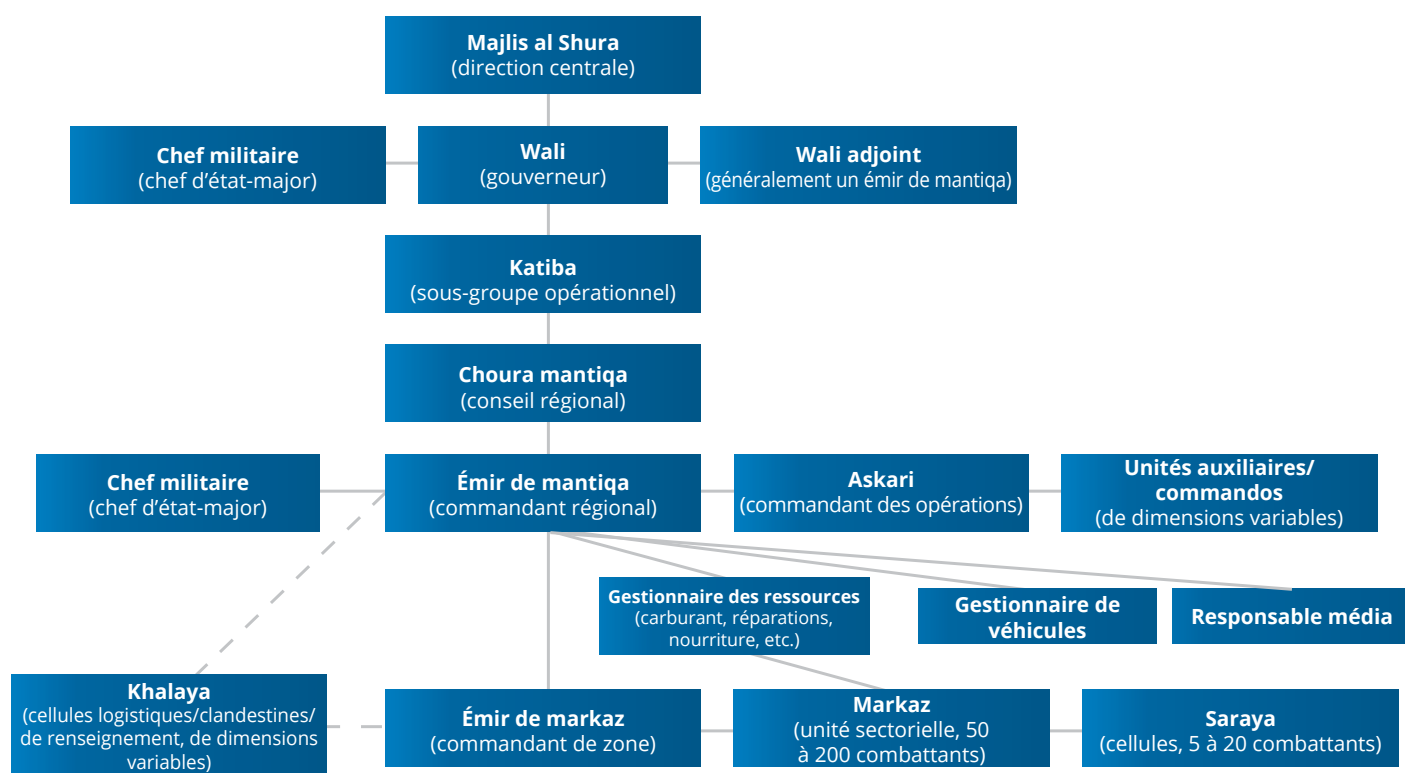


FIGURE 5 Chaîne de commandement militaire du JNIM.

SOURCE Héni Nsaibia

centrale, la grande majorité d'entre eux répondent à un besoin local de liquidités ; cette décentralisation a donc permis une résolution plus rapide des enlèvements.⁴⁸

Au sein de chaque *mantiqa*, il existe également des unités auxiliaires et des commandos indépendants, ainsi que des cellules secrètes. La taille et le nombre de ces cellules au sein de chaque *mantiqa* varient en fonction du niveau d'enracinement et d'influence du groupe dans une région donnée. Les *noussoura* (unités de soutien, comme celles susmentionnées)⁴⁹ jouent un rôle important dans ce contexte car ces unités de renfort sont déployées pour soutenir une autre *mantiqa*. Par exemple, si la Katiba Serma (dans la région d'Aribanda) planifie une attaque contre le camp militaire de Douentza, elle peut demander des renforts à Ansarul Islam (dans la région du Burkina) et à la Katiba Macina (dans la région du Macina). Au cours de leur

déploiement, ces unités de renforcement sont subordonnées au commandement de la *mantiqa* qui en fait la demande.

Ces régions militaires désignées par le JNIM comprennent également des sous-régions ou des zones militaires qui ne sont pas ouvertement dévoilées publiquement mais qui peuvent être déduites car fréquemment mentionnées dans les vidéos et les diffusions audio non officielles du groupe (voir tableau ci-dessous). L'organe de presse officiel du JNIM, al-Zallaqa Media Foundation, est lui-même divisé en trois filiales, reflétant les différentes régions sous l'influence du groupe. Cette segmentation régionale des activités médiatiques du JNIM suggère un certain degré de décentralisation et de concentration locale des efforts, qui permettent au groupe d'adapter ses messages et sa propagande aux contextes et publics spécifiques à chaque région.

Région	Responsable(s)	Sous-régions/Zones militaires	Filiale médias
Kidal	Iyad Ag Ghaly, Sedan Ag Hitta, Abdallah Ag Albaka, Zinedine Ag Biga	Kidal, Tessalit, Tin-Essako	Minbar al-Tahwid
Gao	Abdallah Ag Albakaye, Hicham Ag Ehya, Himama Ould Lekhweir (Hamza al-Tabankorti), Zakaria (Abu Nour), Hamdi Lamdi	Gao-Anchawadj, Talataye, Tilemsi	Minbar al-Tahwid
Menaka	Faknan Ag Taki, Inkarota Ag Nokh, Mohamed Ali Ag Taouka, Mohamed Ag Hama	Menaka, Tidarmene	Minbar al-Tahwid
Tombouctou	Talha al-Barbouchi, Abu Oumar al-Shinqiti, Abu Moussa al-Ansari	Ber, Goundam, Tombouctou	Minbar al-Murabitin
Macina	Hamadoun Kouffa, Mahmoud Barry, Bobola, Abdul Hamid, Cheick Oumar, Abu Tourabi, Redouwane	Bandiagara, Bankass, Bla, Djenne, Diafarabe, Dialloubé, Guimbala, Kayes, Niono, San, Timissa	Minbar al-Fursan
Burkina Faso	Jafar Dicko (Abou Mahamadou), Ousmane Dicko, Idrissa Dicko (Moulimou), Abdul Bachirou, Abderrahmane Sidibe (Hamza)	Djibo, Fada, Kaya, Mangodara, Mossi, Ouahigouya, Samori, Sebba, Torodi, Bénin, Togo	Minbar al-Fursan
Sikasso	Abdul Hamid, Hamza al-Shinqiti	Koutiala, Sikasso, Tominian, Yorosso	Minbar al-Fursan
Aribanda	Hamza al-Shinqiti, Abu Khalid, Moussa Hima (Abu Hamza), Oumar Barry (Farouk)	Douentza, Gourma, Koro	Minbar al-Fursan
Koulikoro	Redouwane	Sud de Koulikoro	Minbar al-Fursan

FIGURE 6 Structure organisationnelle et principaux dirigeants du JNIM.

SOURCE Héní Nsaibia



FINANCEMENT ET RESSOURCES

Lorsqu'il cherche à se financer et à financer ses opérations, le JNIM doit constamment tenir compte du fait que certaines activités très lucratives peuvent également nuire à la légitimité du JNIM aux yeux des civils.

C'est notamment le cas des activités traditionnellement jugées « criminelles », à savoir des activités violentes ou qui portent directement atteinte aux moyens de subsistance de la population. Les deux objectifs d'autofinancement et de

gouvernance, souvent incompatibles, peuvent cependant parfois être complémentaires.

Dans cette section, nous verrons comment le JNIM gère ce dilemme, à la fois en concernant la *zakat* (forme d'aumône), et l'exploitation des infrastructures routières et en s'impliquant dans trois économies illicites qui sont au cœur de la stratégie du JNIM : l'extraction minière artisanale d'or, les enlèvements et le pillage du bétail.

Extraction minière artisanale d'or

Dans certains cas, comme celui de l'extraction minière artisanale d'or, les objectifs de gouvernance et de financement du groupe se renforcent mutuellement. Bien qu'il soit impossible d'estimer combien le JNIM tire de l'extraction minière artisanale par l'intermédiaire de négociants d'or illicites, on pense que l'or est une source de revenus importante pour le groupe. Rien qu'au Burkina Faso, où le JNIM et l'EI Sahel contrôlent de plus en plus de territoires, on estimait en 2018 à environ 20 tonnes d'or par an⁵⁰ la production générée par l'extraction minière artisanale et à petite échelle d'or (ASGM). Le contrôle des mines d'or artisanales a été cité de manière répétée comme un facteur probable déterminant l'expansion géographique du JNIM.⁵¹

Le JNIM tire des revenus du secteur aurifère en exerçant un contrôle sur les sites d'ASGM (directement ou par l'influence qu'il exerce sur les communautés locales) ou sur les voies de transport à destination et en provenance des sites miniers. Des paiements sous forme de *zakat* sont parfois exigés en échange d'une protection ou d'un accès.⁵² Dans certains cas, les flux de ressources sont indirects ; si les sites de la région de Kidal sont directement et principalement contrôlés par l'ancien bloc rebelle Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), une partie des ressources minières est néanmoins susceptible d'être acheminée vers le JNIM, dans la mesure où il existe des alliances entre la CMA et le JNIM (et dans certains cas un flou autour de l'appartenance à l'une ou l'autre de ces organisations).⁵³ Un membre de la communauté touareg a toutefois souligné que « sur le papier », ces sites sont ostensiblement gérés par la CMA.⁵⁴ Les sites les plus importants dans la région de Kidal sont

situés à Igouzar, un autre entre Tessalit et Aguelhok, et plusieurs dans le secteur de Tinzaouaten. Le JNIM est également réputé contrôler entièrement des sites miniers au Mali et au Burkina Faso. Environ 2 000 mineurs travaillent par exemple sur le site contrôlé par le JNIM dans le bassin aurifère de N'Abaw, au sud-ouest de Gao, à la frontière avec le Burkina Faso.⁵⁵ Un membre de la communauté touareg a indiqué que de nombreux mineurs ont tendance à préférer les sites contrôlés par le JNIM à ceux contrôlés par les groupes armés signataires,⁵⁶ parmi lesquels la CMA et la coalition de milices pro-gouvernementales Plateforme, car ces derniers prélèvent de lourdes taxes.

La gestion des mines d'or au Sahel est souvent sujettes à controverses à l'échelle locale. Tout d'abord, la majorité de l'extraction artisanale d'or est informelle et a lieu dans des zones sous contrôle de l'État, et celles-ci sont donc sujettes à des mesures de répression répétées de la part de l'État. Cela crée des griefs parmi les communautés qui dépendent de l'extraction minière dans des contextes où peu d'alternatives sont possibles. Ensuite, certaines parties ont tendance à être exclues des opportunités d'extraction minières. Les sites artisanaux sont souvent gardés par des groupes d'autodéfense affiliés au propriétaire foncier ou à ceux qui préfinancent l'opération minière, ce qui exclut les habitants qui souhaitent prospecter de manière indépendante. Les agents de sécurité privés jouent le même rôle dans les mines industrielles ou privées.⁵⁷

En forçant les gardiens des sites miniers à partir, le JNIM peut libéraliser l'accès aux mines et gagner ainsi le bon vouloir de la

Mine d'or de N'thaka dans la région de Gao, au nord du Mali, août 2022.

Photo : GI-TOC



population locale. Mi-2021, par exemple, le JNIM a pris le contrôle de mines artisanales auparavant surveillées par des chasseurs dozos dans la forêt de Dida, dans le sud-ouest du Burkina Faso. Le JNIM a permis aux mineurs artisanaux qui avaient été exclus du site d'y opérer en échange de contributions périodiques, qui seraient considérées comme largement équitables.⁵⁸ Étant donné que l'accès continu des mineurs au site reposait sur le fait que le JNIM puisse rester dans la zone, et afin d'empêcher les Dozo de le récupérer, ils sont devenus favorables à la présence du JNIM.⁵⁹ Le JNIM a ainsi pu à la fois dégager des revenus et tisser des liens à l'échelle locale. Les sites miniers ont par ailleurs de multiples fonctions pour les groupes militants armés comme le JNIM ; ils font office de centres de recrutement, de plaques

tournantes logistiques offrant un accès facile aux composants et aux précurseurs d'engins explosifs improvisés, d'emplacements idéaux pour stocker des armes,⁶⁰ et de lieux où les combattants peuvent passer facilement du rôle de civils à celui de combattants.

Les gouvernements ont cherché à plusieurs reprises à mettre fin aux activités d'extraction minière artisanale et informelle d'or dans le Sahel afin de couper les flux de financement des groupes armés. Toutefois, ces tentatives se sont souvent révélées contre-productives et ont servi les discours de gouvernance du JNIM, qui se positionne comme une organisation offrant des opportunités économiques et comme un « gardien » offrant un accès à des ressources interdites par l'État.⁶¹

Enlèvements

Depuis la première décennie des années 2000, les enlèvements contre rançon sont un moyen important pour les groupes militants djihadistes de se financer et sont restés une source majeure de financement des groupes armés jusqu'au milieu des années 2010. En 2017, année de naissance du JNIM, les revenus annuels du groupe dans la région étaient estimés à entre 18 et 35 millions de dollars, les enlèvements contre rançon représentant jusqu'à 40 % du financement du groupe.⁶²

Au Burkina Faso, les enlèvements ont considérablement augmenté depuis 2017. Selon l'ACLED, le nombre d'enlèvements est passé de huit en 2017, à 262 en 2021, et 222 en 2022, une hausse qui, dans une certaine mesure, suit l'expansion du groupe dans le pays. Cependant, si le JNIM reste un acteur central de l'économie de l'enlèvement au Sahel, l'enlèvement d'habitants du Sahel n'en demeure pas moins un marché

criminel fragmenté, étroitement lié aux réalités locales. Comme de nombreux marchés fragmentés, l'industrie de l'enlèvement se caractérise par un degré élevé de violence et d'imprévisibilité en raison des nombreux acteurs en présence (groupes militants djihadistes, groupes rebelles, milices d'autodéfense, groupes criminels et acteurs étatiques) et des différentes motivations en jeu. Si les enlèvements restent un élément essentiel du financement du JNIM, ils n'ont pas toujours pour but d'extorquer une rançon.

Payer une rançon revient désormais à soutenir les groupes militants djihadistes au Sahel, raison pour laquelle de nombreuses victimes restent silencieuses quant aux conditions de leur détention et de leur libération. Les données de la GI-TOC recueillies en 2022 au Burkina Faso ont cependant montré que les rançons payées par les cibles sahéniennes

Victimes d'enlèvements	Rançon	
	FCFA	USD
(Petits) commerçants	300 000–800 000 FCFA	500 USD - 1 340 USD
Hommes d'affaires importants	2 millions FCFA - 3 millions FCFA	3 350 USD - 5 030 USD
Propriétaires de bétail et de sites aurifères	8 millions FCFA	13 380 USD
Personnes liées à l'État (par exemple, professionnels de la santé)	13 millions FCFA	22 005 USD

FIGURE 7 Paiements de rançons pour différentes victimes d'enlèvement au Burkina Faso.

SOURCE GI-TOC

variaient en fonction de la valeur perçue de la personne kidnappée ; la rançon pour un homme d'affaires important pouvait s'élever au double, voire au triple de celle pour un petit commerçant (*voir tableau ci-dessous*).⁶³ Les sommes à payer pour la libération de propriétaires de bétail et de propriétaires de sites aurifères peuvent être encore plus élevées, jusqu'à 8 millions de FCFA (US\$13 380). Pour les Sahéliens, les rançons les plus importantes sont versées pour libérer les personnes liées à l'État, comme des professionnels de santé.⁶⁴

Bien que plus rares, les enlèvements d'étrangers se poursuivent et sont les plus lucratifs. Les rançons atteignent plusieurs millions (d'euros ou de dollars) pour les occidentaux. Le JNIM a probablement profité de cette manne en 2022, année où les enlèvements d'étrangers au Sahel se sont multipliés⁶⁵, le JNIM ayant eu besoin rapidement de revenus plus conséquents pour financer les combats intenses menés contre l'EI Sahel dans le nord du Mali et pour lutter contre les FAMA dans le centre du Mali.⁶⁶ Plus important, le changement de mode opératoire témoignait de la nécessité d'un règlement rapide et d'un besoin de liquidités. Les durées de captivité sont passées de plusieurs mois ou années à juste quelques semaines, les rançons étaient moins élevées que d'habitude et les négociations ont eu lieu directement avec les familles des victimes, et non avec les gouvernements.⁶⁷

S'il ne fait aucun doute que les rançons sont une source de financement pour le JNIM, le groupe se sert aussi des enlèvements comme d'un outil stratégique soutenant son expansion et sa consolidation dans de nouvelles régions. Une hausse des enlèvements, en particulier de personnalités locales influentes, peut être le signe avant-coureur d'une tentative d'infiltration d'une communauté. Le nombre d'enlèvements augmente et se maintient à un niveau élevé lors de l'arrivée initiale du JNIM et jusqu'à ce qu'il consolide son influence. Dans la province du Soum au Burkina Faso, les enlèvements représentaient ainsi plus de 50 % de l'ensemble des incidents enregistrés dans le pays en 2018, année où le groupe a commencé à infiltrer la province. Un seul enlèvement a en revanche été enregistré en 2022,⁶⁸ le groupe ayant

bien assis sa présence. Dans les régions où l'influence du JNIM reste contestée, les enlèvements sont plus nombreux. Depuis 2021, la région Est du Burkina Faso connaît la plus forte concentration d'enlèvements, en grande partie probablement en raison du nombre élevé de groupes d'autodéfense présents dans la région, pour ne citer que les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP). Le déploiement des VDP semble être un élément déclencheur important des enlèvements, les données montrant un fort chevauchement géographique entre les enlèvements et les affrontements entre le JNIM et les VDP.⁶⁹

Les motivations évoluent également avec le temps. Sur les nouveaux territoires qu'il contrôle, le JNIM se sert des enlèvements à des fins d'intimidation et de collecte de renseignements. Une fois qu'il a atteint un niveau d'influence acceptable, les enlèvements sont également utilisés à des fins de filtrage et de recrutement volontaire ou forcé. Telles sont aujourd'hui les principales motivations à l'origine des enlèvements de cibles sahéniennes, les motivations financières n'étant à l'origine que d'une minorité de cas.

En effet, les objectifs de gouvernance du JNIM l'emportent souvent sur les considérations financières. Le JNIM s'abstient par exemple d'enlever des dirigeants locaux influents, tels que des chefs de village ou des chefs religieux. Bien qu'étant des cibles qui peuvent déboucher sur des rançons élevées, ce sont également des sources de légitimité accrue pour le JNIM vis-à-vis de la population ou des personnes pouvant servir de partenaires de négociation clés avec l'État ou les communautés. Au Burkina Faso, le JNIM pourrait potentiellement enlever les émirs de Djibo, Baraboule et Tongomayel pour obtenir une rançon, mais il ne le fait pas parce qu'il a plus besoin du soutien de la population que de ressources financières.⁷⁰

Par conséquent, si l'enlèvement d'étrangers reste une activité à but essentiellement lucratif, les enlèvements locaux visent dans une large mesure à contribuer à la réalisation de l'objectif principal du JNIM (établir et maintenir son influence sur les populations locales), les gains matériels n'apparaissant que comme une motivation secondaire.



Éleveurs cherchant à vendre leurs chèvres au marché hebdomadaire de Ménaka. © Souleymane Ag Anara

Vol de bétail

Le vol de bétail est une autre économie illicite essentielle au financement du JNIM, son mode d'extraction de revenus changeant selon son degré d'influence sur les territoires. Dans les zones où l'infiltration du groupe n'en est qu'à ses débuts ou dans lesquelles le JNIM exerce une influence limitée, il tire directement des revenus du pillage de bétail. En revanche, dans les régions où le groupe exerce une influence considérable, il demande dans une large mesure qu'on lui donne du bétail au titre de la *zakat*. Le JNIM joue également un rôle dans la réglementation et la résolution des litiges liés au vol de bétail, en se positionnant comme un acteur clé pour récupérer le bétail volé et résoudre les litiges auprès des communautés, tout particulièrement dans les zones qu'il contrôle. Ce faisant, le JNIM vise à renforcer sa présence et son influence au sein des communautés.

Dans les districts sous influence du JNIM dans le delta intérieur du Niger (région de Mopti au centre du Mali), le groupe a ainsi imposé des règles d'accès à la terre et est intervenu suite à des vols de bétail, réduisant ainsi la corruption et le népotisme qui sévissaient auparavant au sein des autorités locales.⁷¹ En conséquence, le nombre de têtes de bétail volées dans les zones contrôlées par le JNIM semble diminuer. Dans le district de Youwarou, où le groupe a consolidé son influence, le vol de bétail est nettement moins fréquent depuis 2021 que dans

les zones contestées de Bandiagara ou Bankass, qui sont également le théâtre de violences avec les FAMa, le groupe Wagner et la milice d'autodéfense alliée Dan Na Ambassagou, à majorité ethnique dogon. En 2021, Bandiagara a enregistré le nombre de vols de bétail le plus élevé, avec plus de 65 000 têtes de bétail volées. Ce chiffre est près de 15 fois supérieur au nombre de bovins volés dans le district de Youwarou au cours de la même période (4 550 têtes de bétail volées).⁷²

Le vol de bétail joue un rôle important dans le financement du groupe. Dans le seul district de Youwarou, la GI-TOC estime que le groupe a tiré 440 millions de FCFA (739 200 USD) de revenus du vol de bétail en 2021.⁷³ Une part importante du bétail est prélevée dans le cadre de la *zakat*, l'un des principaux moyens désormais utilisés par le JNIM pour s'approvisionner en bétail une fois son influence consolidée. D'après les estimations du district de Youwarou, et compte tenu du fait que le pillage du bétail est plus répandu dans d'autres districts, on peut supposer que les revenus totaux tirés du vol de bétail se chiffrent en millions de dollars chaque année, même si, dans les zones disputées, ces revenus ne seront pas tous au profit du JNIM.

Des sources internes à Ansarul Islam (sous-groupe burkinabé du JNIM entretenant des liens historiques étroits avec la Katiba Macina au centre du Mali) ont déclaré en 2021 gagner, selon la

période, entre 25 et 30 millions de FCFA (42 063 à 50 477 USD) par mois grâce au vol de bétail dans les régions du Sahel, du Nord et du Centre-Nord où ils opèrent.⁷⁴

En outre, l'économie du vol de bétail a bien résisté dans un climat d'insécurité et de violence croissant, contrairement à d'autres activités illicites, comme l'enlèvement d'étrangers contre rançon ou le commerce de la cocaïne, qui se sont, dans

une certaine mesure, déplacées. Le commerce du bétail étant un élément important du tissu socio-économique de la région (en particulier au Mali, deuxième exportateur de bétail d'Afrique de l'Ouest), le JNIM n'a aucun problème à acquérir et à vendre du bétail volé. Cette capacité à monnayer rapidement les biens volés, même dans des contextes d'instabilité importante, fait du pillage du bétail une pierre angulaire de l'économie de guerre sahélienne et une source de financement très attrayante.⁷⁵

Perturbation des routes et utilisation de points de contrôle

Le JNIM cherche à déstabiliser les économies locales et les routes commerciales lorsqu'il commence à opérer dans de nouvelles zones. En ciblant les routes, les ponts, les marchés, les transports et d'autres infrastructures essentielles, le groupe sape les capacités financières des États auxquels il s'oppose et les capacités logistiques des forces gouvernementales. De même, il perturbe les économies locales pour les manipuler à son profit. C'est notamment le cas des petites et moyennes villes, dont les économies et les infrastructures de transport sont souvent sous-estimées comme sources de financement pour les groupes armés ostensiblement « ruraux ».⁷⁶

Le JNIM a ainsi mené une série d'attaques à grande échelle contre des convois commerciaux, logistiques et d'approvisionnement

escortés par des forces militaires, principalement au Burkina Faso, mais aussi au Mali. En 2021 et 2022, ces attaques ont eu lieu sur plusieurs axes de circulation majeurs au Burkina Faso et au Mali (*voir carte ci-dessous*). En se concentrant sur ces convois, le JNIM perturbe des chaînes d'approvisionnement cruciales, affaiblit les économies locales et érode la capacité de l'État à assurer la sécurité de ses citoyens. Cela renforce la capacité du groupe à exploiter les vulnérabilités existantes et à consolider son contrôle sur les régions touchées.

Outre les attaques directes, le JNIM établit fréquemment des barrages routiers irréguliers, où les combattants à la recherche de membres des forces militaires et de sécurité, de miliciens et de collaborateurs de l'État recueillent des renseignements et



FIGURE 8 Principales attaques du JNIM contre des convois commerciaux et militaires au Burkina Faso et au Mali, 2021-2022.

SOURCE ACLED, analyse de l'auteur

procèdent à des contrôles d'identité. Les combattants exploitent régulièrement des contrôles pour piller des véhicules, voler des motos et d'autres biens. Le JNIM a également tendance à voler des camions transportant des marchandises essentielles, telles que de la nourriture ou du carburant. Les combattants

relâchent généralement les chauffeurs sains et saufs après que le camion a été conduit dans un endroit isolé dans la brousse. Les chauffeurs sont parfois, mais pas toujours, autorisés à repartir avec leur camion ; dans le cas contraire, ils doivent chercher de l'aide à pied.⁷⁷

Taxation des marchandises

La taxation constitue pour le groupe une autre source importante de revenus liée aux barrages routiers et au contrôle des routes. Le JNIM contrôle les principales voies de transport et de trafic au Mali et au Burkina Faso, où il taxe les marchandises licites et illicites, qui vont du carburant aux médicaments en passant par les denrées alimentaires. En payant ces taxes, les particuliers ou les entreprises s'achètent une protection qui leur permet d'emprunter la route en toute sécurité.⁷⁸ Ainsi, la menace du recours à la violence permet également aux groupes armés, dont le JNIM, d'extorquer des rentes aux entreprises qui dépendent de l'utilisation continue des routes.

Les braquages de voitures par des bandits et des groupes armés dans le centre du Mali ont par exemple incité des hommes d'affaires bien placés à établir des agences de location de voitures offrant une forme de protection particulière. En versant des sommes aux groupes armés ou aux bandits en

échange d'une protection, les propriétaires d'agences de location s'assurent que leurs véhicules peuvent emprunter les routes sans encombre. Les usagers de la route, y compris de nombreuses organisations internationales non gouvernementales (ONG) opérant dans le centre et le nord du Mali, en viennent ainsi à dépendre de ces hommes d'affaires.⁷⁹

Le JNIM taxe aussi périodiquement le carburant passant par les zones qu'il contrôle, notamment dans les régions autour des grandes villes de Gao et de Tombouctou, dans le nord du Mali.⁸⁰ Les preuves d'une taxation systématique par le JNIM des flux de carburant dans certaines zones d'influence plus récentes (dont le nord du Bénin) sont plus sporadiques. Par exemple, le JNIM semble avoir établi un point de contrôle et taxé les flux passant par le poste frontière et haut lieu de la contrebande de carburant de Kourou/Koalou, une ville disputée à la frontière du Burkina Faso et du Bénin, mais cela ne s'est avéré être que temporaire fin 2020.⁸¹

Exploitation des chaînes d'approvisionnement licites et illicites

Le JNIM est en relation avec les réseaux de trafiquants sur tous les territoires où il opère. Il lui est en effet essentiel d'avoir accès aux chaînes d'approvisionnement illicites pour se procurer certains des biens les plus importants pour ses opérations, comme du carburant et des motos et, dans une moindre mesure, des marchandises illicites telles que des médicaments.

Pour s'approvisionner en carburant, le JNIM se livre fréquemment au pillage de camions-citernes, les camions-citernes de 14 000 litres en particulier comptant parmi les types de véhicules les plus susceptibles d'être détournés par le JNIM. Le JNIM est également soupçonné de s'approvisionner en carburant auprès de réseaux de trafiquants beaucoup plus importants et mieux organisés. Quatorze camions-citernes de ce type ont ainsi été détournés par des combattants présumés du JNIM entre Matiacoali et Kantchari au Burkina Faso en juin 2022. Plusieurs observateurs, ainsi que des commentateurs dans les médias, ont déclaré qu'il était très improbable qu'un tel convoi de camions-citernes ait emprunté cette route sans escorte et qu'il était plus plausible que des trafiquants aient procédé à une livraison planifiée de carburant à des groupes armés.⁸²

Les combattants du JNIM utilisent de grandes quantités de carburant pour leur propre consommation ce qui, dans certains cas, notamment dans les régions du nord du Bénin, aurait contribué à augmenter les prix et à accroître la rentabilité du

marché. Une partie de ces nouveaux revenus serait réinjectée dans le marché, certains vendeurs étant ainsi désormais en capacité d'opérer dans des boutiques de fortune plutôt qu'au bord de la route.⁸³ Le JNIM peut également revendre ou céder le surplus à des prix inférieurs à ceux du marché à des vendeurs ou à des sympathisants.⁸⁴ Des hommes armés (qui seraient des éléments du JNIM) vendraient ainsi du carburant aux habitants de Namounou dans la province de Tapoa, région Est au Burkina Faso. Cette stratégie permet au groupe d'acquérir des ressources et de rallier le soutien de populations vulnérables déjà confrontées à des difficultés économiques dues à la pauvreté et aux crises sécuritaires et humanitaires qui frappent la région.

Les motos sont sans conteste parmi les biens les plus importants pour les opérations du JNIM. Depuis juin 2022, le Burkina Faso interdit l'importation et la vente de motos utilisées par les combattants du JNIM, telles que l'Aloha ou d'autres modèles de grande taille. Cette interdiction et d'autres encore semblent avoir involontairement favorisé par inadvertance une pratique déjà répandue, le trafic de motos.⁸⁵ Ce trafic est aux mains de réseaux de trafiquants que le JNIM connaît bien et dont il se sert au Sahel.

Le JNIM passe par différents canaux pour se procurer ces motos. Les unités locales doivent apparemment acheter leurs motos auprès de réseaux ou de fournisseurs appropriés. Dans certaines régions, le groupe commercerait directement avec



Camion contenant des sacs de riz dans lesquels sont dissimulées des motos volées, saisis au Niger en juillet 2021.

Photo : Services de police de Tillabéri

des réseaux de contrebande. Des unités locales du JNIM sont ainsi réputées travailler avec des concessionnaires de motos dans les zones où elles opèrent, préfinançant souvent l'achat de dizaines de nouvelles motos à la fois, dont beaucoup sont introduites clandestinement dans les États du Sahel à partir des pays côtiers.⁸⁶ Les motos qui font l'objet d'un trafic seraient généralement détournées de la chaîne d'approvisionnement licite par des négociants qui reçoivent des cargaisons en provenance d'Asie dans les principaux ports régionaux, en particulier Lagos, Lomé et Cotonou. Les motos traversent ensuite clandestinement les frontières des pays côtiers pour être introduites au Sahel via le Niger ou le Burkina Faso. Elles sont généralement dissimulées dans de gros camions ou conduites par des individus qui empruntent des pistes discrètes à l'écart des routes principales.⁸⁷

La police de Tillabéri a documenté la façon dont, à Tamou, à la frontière avec le Burkina Faso, des réseaux de jeunes livraient des motos neuves aux combattants du JNIM, parfois contre de l'argent, mais parfois aussi en échange d'autres biens, y compris, à une occasion, de véhicules à quatre roues. Les commerçants de Cinkassé au Togo, de Malanville au Bénin et de Kompienga au Burkina Faso ont cependant tous indiqué que le JNIM leur commandait régulièrement plusieurs dizaines de motos. On ne sait pas si ces commerçants s'approvisionnaient auparavant de façon licite ou illicite, ou des deux manières. Cependant, ils ont déclaré que les restrictions actuelles sur les ventes de motos de grosse cylindrée, ainsi que la hausse des prix due aux pénuries d'approvisionnement, incitaient un nombre croissant de commerçants à se tourner vers les réseaux de trafiquants. Ils ont tous admis vendre régulièrement des motos au JNIM et les ont décrits comme des clients fiables qui n'essayaient pas de négocier les prix et qui payaient à l'avance.⁸⁸

Accès à l'argent liquide et blanchiment d'argent

Le JNIM possède également des réseaux financiers dans les grandes villes, où il prête activement de l'argent aux commerçants, investit en passant par des banques et se livre à d'autres activités financières. Cela témoigne de l'implication du JNIM dans le commerce local et de ses efforts pour renforcer les relations économiques dans les régions où il opère. Le groupe étend par ailleurs son influence financière aux villages et aux petites villes, finançant de petits magasins au profit des communautés locales. Ces boutiques servent également de points de ravitaillement,

offrant au besoin une solution de repli aux combattants du groupe ou à ses unités. Il s'agit d'un choix stratégique visant à permettre au groupe de pouvoir compter sur un flux constant de provisions tout en s'intégrant dans l'économie locale. Toutefois, il est important de noter que cet arrangement n'est pas sans complications. À Gao et à Tombouctou, au Mali, la situation s'est détériorée suite au détournement des investissements du JNIM, conduisant à l'assassinat de banquiers et d'hommes d'affaires désignés par le groupe.

Collecte de fonds communaux et prélèvement de la *zakat*

L'utilisation par les groupes armés de la taxe religieuse, connue dans l'Islam sous le nom de *zakat*, est un phénomène complexe, car son paiement par les civils peut signifier que le groupe s'est vu conférer la légitimité d'une autorité religieuse. Toutefois, on ne peut exclure de ce prélèvement une composante coercitive. La *zakat* est un moyen pour les groupes armés de collecter des fonds pour financer leurs activités.⁸⁹ Dans le cas du JNIM, la *zakat* témoigne souvent des priorités du groupe et de ses capacités dans une zone donnée.

En janvier 2023, les habitants de plusieurs villages de Diapaga, province Est du Burkina Faso, ont ainsi vu tous leurs troupeaux de bétail saisis au titre de la *zakat* par les combattants du JNIM. Cette mesure coercitive a eu des conséquences économiques désastreuses pour les habitants.⁹⁰ Cet exemple montre que les combattants du JNIM dans la région ont fait preuve d'une vision à court terme et préfèrent retirer des gains financiers immédiats plutôt qu'établir des relations avec les habitants. Cela peut également suggérer un certain degré de résistance locale au contrôle du JNIM, qui répond par l'extorsion et la coercition.

Dans d'autres régions, cependant, la *zakat* joue un double rôle : elle constitue à la fois une source de revenus pour le JNIM et un moyen de renforcer sa crédibilité au niveau local par la fourniture de services. Le JNIM impose par exemple la *zakat*, en échange de sa protection, aux éleveurs du centre du Mali, qui doivent céder un veau mâle d'un an par tranches de 30 têtes de bétail et une génisse par tranches de 40 têtes de bétail.⁹¹

Dans la région de Kidal, au Mali, le JNIM dépend plus de la collecte de fonds que de la *zakat*. Dans certaines communautés, le financement est volontaire, tandis que dans d'autres, il est obligatoire, en particulier dans celles qui sont considérées

comme « favorables à l'État islamique ».⁹² Bien que la *zakat* soit souvent perçue comme une source importante de revenus pour les groupes militants djihadistes de la région, ce n'est pas forcément le cas pour le JNIM dans toutes les zones où il opère. Un jeune leader peul a indiqué que la *zakat* ne constituait qu'une petite partie des ressources du groupe dans le centre du Mali. Les deux tiers environ de la *zakat* collectée seraient redistribués aux nécessiteux de la communauté.⁹³ Les méthodes du JNIM varient sensiblement selon les régions. Dans les zones contrôlées par le JNIM au Niger, comme Gotheye et Torodi, situées dans la partie sud-ouest de la région de Tillabéri, les pratiques liées à la collecte de la *zakat* sont qualifiées de « désordonnées et proches du racket »⁹⁴ tandis qu'autour de Midal, dans le département de Tassara, au nord de la région de Tahoua, les habitants considèrent que les tactiques du JNIM sont « douces » et non violentes, notant en particulier que les activités se limitent dans une large mesure au prélèvement de la *zakat*.⁹⁵

La collecte de la *zakat* par le JNIM sert des objectifs multiples qui contribuent à sa quête de légitimité. Elle symbolise l'adhésion aux obligations religieuses, intégrant ainsi les individus et les communautés dans leur système de valeurs. La collecte de la *zakat* délimite un espace géographique et social sous le contrôle du groupe, étendant son influence jusque dans les zones qu'il ne contrôle pas militairement. La *zakat* remplit une fonction martiale en faisant des non-payeurs des cibles légitimes de violences, imposant ainsi l'obligation de se plier à ce prélèvement. Elle poursuit un objectif à la fois social et financier dans la mesure où elle est utilisée pour les personnes pauvres et finance les activités de guerre du groupe. La mise en œuvre stratégique de la *zakat* aide ainsi les groupes militants djihadistes à construire une image d'autorité et de contrôle légitimes.⁹⁶



GOUVERNANCE

Dans ce rapport, le terme « gouvernance » se réfère aux tentatives du JNIM de s'imposer comme une autorité dirigeante dans les localités en réglementant le comportement des habitants, en fournissant des services et en contrôlant les finances et les économies locales. C'est particulièrement vrai pour les économies illicites, car il est plus facile pour le groupe de les contrôler.⁹⁷ Assurer une gouvernance implique par conséquent de trouver un subtil équilibre entre ressources et objectifs. Si les efforts de collecte de fonds au niveau local, la *zakat* et la taxation des biens peuvent constituer un moyen de financement pour le JNIM (qu'il soit coercitif ou non), dans de nombreux exemples, le besoin de légitimité l'emporte sur les motivations financières. À Mopti, par exemple, la majorité des revenus tirés de la *zakat* seraient redistribués à la communauté. La collecte et la redistribution de la *zakat* joueraient donc un rôle plus important dans la gouvernance que dans le financement du JNIM.⁹⁸ Cet équilibre peut toutefois basculer, selon les besoins du JNIM.

Si l'implication du JNIM dans les économies illicites peut viser en partie à collecter des revenus, ces économies sont tout aussi souvent un moyen d'établir des relations avec les communautés afin de faire progresser les objectifs de gouvernance du groupe. C'est notamment le cas lorsque le JNIM supprime les forces de l'État qui restreignent l'accès des populations à un marché illicite. En effet, le JNIM s'appuie sur le ressentiment de certaines personnes à l'égard des mesures prises par l'État pour mettre un terme aux activités illicites. Ainsi, mettant fin aux règles imposées par l'État, le JNIM offre aux populations locales la liberté de se livrer à des activités illicites. En échange, le JNIM exige d'elles qu'elles se subordonnent à son autorité et à son ordre social. En dehors de la sphère économique, le JNIM cultive des relations avec les civils en leur offrant une protection et des services élémentaires, mais essentiels, comme la résolution des conflits. C'est notamment le cas dans le complexe W-Arly-Pendjari (WAP), comme l'explique la partie qui lui est consacrée ci-dessous.

Ces formes de relations et de prestation de services sont toutefois loin d'être omniprésentes dans les interactions qu'entretient le JNIM avec les civils. Le groupe ne peut en effet gouverner en toute sécurité qu'un nombre limité de communautés et d'individus, et doit faire face à des lignes de fracture sociales préexistantes ainsi qu'à des menaces extérieures permanentes. Le JNIM ne peut pas toujours dépendre de ces interactions avec le public ou de la provision de services. Dans ce cas, le JNIM a également recours au déplacement forcé des personnes qu'il ne peut pas contrôler, ou à la violence et à la guerre économique pour limiter la capacité des civils à lui résister. Le rythme et l'ampleur des déplacements internes dans le Sahel montrent que le JNIM, en particulier, utilise les déplacements forcés pour créer des zones tampons dans les régions où il s'implante et pour limiter le fardeau de la gouvernance et de la fourniture de services qu'il doit assumer.⁹⁹ Dans les zones où le groupe est plus faible, il cherche à réduire les menaces et les pressions qui pèsent sur lui en diminuant le nombre de civils dans la zone et en les forçant à partir. Le département de Madjoari, situé dans le complexe WAP dans la province de Kompienga au Burkina Faso, est sans conteste la plus grande zone tampon que le JNIM ait établie après s'être engagé dans une campagne violente qui a duré un an.¹⁰⁰ Cette campagne était dirigée contre les militaires, les VDP et les habitants du département. L'intensité du conflit a atteint son apogée à l'occasion d'un assaut majeur lancé sur le camp militaire de Madjoari en mai 2022. Suite à cette offensive, les autorités ont pris des mesures pour évacuer les membres des VDP et les civils restants du département.¹⁰¹

Bien qu'il lui arrive de s'attirer le soutien d'au moins certains habitants de certaines communautés, le JNIM est tout aussi disposé à recourir au déplacement forcé et à d'autres tactiques coercitives pour pouvoir contrôler son environnement. Les tactiques de gouvernance déployées par le JNIM pour gagner le soutien de la population témoignent d'une cohérence idéologique dans tout le Sahel et de la cohésion croissante du JNIM.

La *zakat* comme outil de légitimité

Contrairement à l'État islamique, qui impose une interprétation plus rigide et plus sévère de la loi islamique,¹⁰² le JNIM accorderait aux communautés locales une plus grande autonomie décisionnelle¹⁰³. Cette distinction explique le succès du JNIM et contribue à son enracinement et à son influence dans les régions qu'il contrôle. La collecte décentralisée de la *zakat* illustre cette adaptation locale. Le JNIM permet en effet souvent aux villages de la prélever eux-mêmes et récupère les fonds ultérieurement.¹⁰⁴ En donnant aux populations locales plus de contrôle sur certains aspects de l'administration, le JNIM encourage la bonne volonté des habitants et renforce ses relations avec ces communautés.

Dans d'autres cas, les combattants du JNIM collectent eux-mêmes la *zakat*, ce qui crée une source de tension interne au sein du JNIM. Ces tensions sont particulièrement vives lorsque les combattants d'un groupe ethnique prélèvent la

zakat dans des villages habités par d'autres groupes ethniques. Ces problèmes se sont posés dans les zones de Mema, Gathi-Loumo et Léré à Mopti et Tombouctou, où cohabitent des communautés peule, touareg et arabe, bien que les unités *markaz* soient de nature communautaire selon des critères ethniques. Afin d'atténuer ces tensions, le JNIM a finalement décidé que les combattants des différents groupes ethniques collecteraient la *zakat* auprès de leurs propres communautés, ce qui a permis de réduire les frictions au sein du groupe.¹⁰⁵ Il n'est toutefois pas toujours possible de faire de tels compromis. Le JNIM est également réputé augmenter la *zakat* à des niveaux jugés inacceptables par les habitants, à un point tel que presque tous les animaux de certains villages sont saisis, ce qui rend les populations locales extrêmement vulnérables sur le plan économique.¹⁰⁶

Exercice de la justice

Le système judiciaire autoproclamé du JNIM s'adapte lui aussi localement en intégrant des *cadis* (ou juges) nommés en interne et par la communauté. Le JNIM prend également des initiatives pour obtenir le soutien des communautés locales, notamment en menant des opérations anti-banditisme et en procédant à l'arrestation d'individus impliqués dans des vols, des activités de gangs et d'autres crimes.¹⁰⁷ Le groupe intervient par ailleurs pour procéder à des arbitrages en cas de vols de bétail et de grand banditisme, ainsi que pour restituer les objets volés aux communautés locales. Il a ainsi notamment récupéré et restitué des batteries d'antennes de télécommunication volées à Madiakoye, au Mali.¹⁰⁸ Dans un autre cas notable, le JNIM a

sanctionné deux de ses commandants locaux dans la région de Gourma, au Mali, pour avoir maltraité des membres de la communauté touareg Imghad. Une autre fois, des combattants du JNIM ont été réprimandés par leurs commandants locaux après avoir fermé des écoles dans les villages d'Inteqhaq, Telabit et Aoukenek, dans le cercle de Tessalit (région de Kidal), en novembre 2022. Le commandant local a ensuite ordonné la réouverture des écoles. En infligeant des sanctions aux malfaiteurs dans et hors de ses rangs, le groupe vise à favoriser des relations positives avec les communautés sous son contrôle.

Gestion des relations du JNIM avec les ONG

Entre autres formes de régulation, le JNIM négocie l'accès des ONG aux communautés, se livre à des enlèvements pour obtenir des renseignements et lutte contre le banditisme. Le groupe opère en effet dans des régions où l'État a toujours eu du mal à fournir certains services élémentaires et où, dans certains contextes, les ONG suppléent de longue date à cette carence, contribuant aujourd'hui encore à combler le fossé en la matière.

Le JNIM est plus permissif que l'EI Sahel à l'égard de certaines activités des ONG dans les zones qu'il contrôle. Cependant, c'est en partie pour alléger la pression exercée pour fournir des biens et des services essentiels aux communautés vulnérables. Le groupe instrumentalise aussi parfois l'accès et les fournitures humanitaires pour atteindre ses propres objectifs. Le JNIM a détourné à plusieurs reprises des camions d'aide et distribué de la nourriture et des médicaments à des communautés

sélectionnées dans les zones qu'il contrôle. Le JNIM détourne systématiquement les camions et les véhicules transportant divers biens et fournitures le long des principaux axes routiers. Ce phénomène a été particulièrement marqué en 2019 et 2020 au Sahel, notamment à certains points névralgiques, comme Gaskinde, Gaik-Goita et Mentao, qui sont situés non loin de Djibo, chef-lieu de la province du Soum au Burkina Faso. On pense qu'une partie des biens confisqués a été redistribuée aux communautés et aux villages qui soutiennent le JNIM.¹⁰⁹ Des événements similaires se sont fréquemment produits dans la région Est. En avril 2020, des combattants du JNIM ont ainsi intercepté un camion d'une ONG transportant des provisions destinées aux personnes déplacées sur la route qui relie Fada N'Gourma à Pama. Les marchandises saisies ont ensuite été remises à des villageois habitant dans la région de Kabonga. La relation plus large du JNIM avec les ONG mêle permissivité et

prédation (ce dernier point sera examiné dans la partie suivante). Le JNIM n'a médiatisé qu'une seule fois l'aide qu'il a apportée dans ses efforts de communication et de propagande.¹¹⁰

Le vol ciblé de voitures par le JNIM illustre le dilemme financement-gouvernance, en lien notamment avec les relations qu'entretient le groupe avec des ONG. Le groupe s'est livré au vol généralisé non seulement de véhicules appartenant à des ONG, mais aussi d'ambulances appartenant aux centres de santé des districts. En mai 2022, un conseiller en sécurité d'une ONG surveillant les vols de véhicules a déclaré que huit ambulances de district avaient été volées dans les provinces Est, Nord-Est, Nord et Sahel au Burkina Faso depuis le début de l'année. Utilisées par les centres de santé des districts de l'État, ces ambulances étaient exposées au vol car il s'agissait de Land Cruiser à quatre roues motrices, un type de véhicule que le JNIM privilégie pour mener ses opérations.¹¹¹ Le vol de ces ambulances a permis non seulement au JNIM d'acquérir de nouveaux véhicules, mais aussi d'empêcher l'État de fournir des soins de santé.¹¹² Bien que l'EI Sahel opère également dans certaines de ces régions et se livre à des vols de véhicules, le JNIM est le plus actif en matière de vols.

Le JNIM s'en prend souvent aux véhicules des ONG. Il vole des voitures isolées, mais aussi des convois entiers. En avril 2022, un convoi de huit véhicules neufs des Nations unies à destination du Niger a été volé par des combattants présumés du JNIM sur la route entre Matiacoali et Kantchari.¹¹³ Les combattants du JNIM ont restitué certains des véhicules volés aux ONG après les avoir utilisés. Ainsi, en février 2022, le JNIM a restitué à une ONG, basée à Nouna (Boucle du Mouhoun au Burkina Faso), une voiture dont le groupe s'était emparé. Les combattants qui l'avaient prise ont informé le personnel de l'ONG qu'ils avaient besoin du véhicule pour une opération spécifique et pour transporter un commandant d'un certain âge qui avait besoin de l'air conditionné durant le trajet. La voiture a été restituée environ un mois après le vol.¹¹⁴ Étant donné que, dans certaines régions, le JNIM s'appuie en partie sur des ONG pour répondre aux besoins fondamentaux des habitants, le groupe ne souhaite pas les aliéner complètement et se montre généralement plus permissif que l'EI Sahel en ce qui concerne l'accès à l'aide humanitaire. Les besoins opérationnels sont toutefois manifestement prioritaires.

CONTRÔLE CONSOLIDÉ ET CONTREBANDE DANS LE COMPLEXE WAP

Le complexe WAP est un site transfrontalier qui s'étend sur le Niger, le Burkina Faso et le Bénin et qui est préservé pour sa biodiversité. La partie burkinabé du complexe WAP traverse les frontières des États sahéliens (Niger et Burkina Faso) et des États côtiers (Bénin, avec à proximité le Togo et le Nigéria). De nombreux habitants de la région dépendent depuis longtemps de ce couloir naturel de contrebande. Le complexe WAP est une étendue de terre isolée qui permet à des groupes de contrebandiers, petits et plus grands, de profiter des différences de prix entre les États du Sahel et les États côtiers.¹¹⁵

Lorsque le JNIM est arrivé dans ces zones protégées en 2018, il a trouvé un terrain d'entente avec les réseaux de contrebande locaux et a noué des liens étroits avec les économies illicites locales. Les contrebandiers de cette région ont aidé le JNIM à se familiariser avec le territoire et à établir des relations entre les combattants et les civils qui vivent autour des zones protégées. Dans certaines parties du complexe WAP, le JNIM a évincé toute présence de l'État, notamment les gardes forestiers du parc, les services de sécurité, les douaniers et les fonctionnaires locaux.¹¹⁶

Les contrebandiers et leurs proches dans la région sont bien placés pour aider le JNIM à se repérer et ont un intérêt direct

à aider le groupe à repousser les forces de l'État. Les acteurs criminels constituent des recrues idéales pour le JNIM. Ils sont en effet familiers de la région, possèdent des armes et sont en capacité de se mobiliser rapidement.¹¹⁷

En 2015, plusieurs hommes décrits comme des « bandits », en contact avec des combattants peuls du MUJAO opérant à Tillabéri et au Mali, ont été arrêtés par les forces nigériennes dans le parc du W, qui fait partie du complexe WAP. En 2017, le lien entre Ansarul Islam et la région Est a pour la première fois été mis en lumière lorsqu'on a découvert que l'épouse d'un lieutenant d'Ansarul Islam résidait temporairement à Fada N'Gourma, chef-lieu de la région. La gendarmerie l'a appréhendée près de Pama, où un imam local l'avait hébergée au prétexte qu'elle rendait visite à sa famille.¹¹⁸ Ces événements précurseurs témoignent des efforts déployés par les groupes à l'origine du JNIM et de l'EI Sahel pour établir des liens et potentiellement asseoir leur présence dans la région des années avant leurs premières activités violentes dans la région début 2018.

Les contrebandiers et leurs proches dans le sud du Burkina Faso auraient aidé le JNIM à identifier les postes de police et de gardes forestiers à cibler. Les fonctionnaires localement



Le gouvernement béninois a créé une brigade spéciale pour assurer la préservation de la faune dans le parc national de la Pendjari.

© Stefan Heunis/AFP via Getty Images

impopulaires auraient été parmi les premiers visés.¹¹⁹ Lorsqu'on élimine les fonctionnaires de l'État, la pratique de la contrebande peut devenir moins risquée et plus rentable. En échange, les contrebandiers fournissent au JNIM des renseignements sur l'emplacement des postes de douane, des postes de gardes forestiers, des avant-postes militaires et des pistes que l'on peut emprunter à moto.¹²⁰ Un fonctionnaire du service des Eaux et Forêts de Falmey, au Niger, a déclaré que des convois de motos étaient fréquemment aperçus dans la région au milieu de la nuit, et qu'il s'agissait de contrebandiers transportant des éléments du JNIM sur leurs motos. Dans la mesure du possible, les membres du JNIM évitent de se déplacer ouvertement et d'être vus avec leurs armes.¹²¹

L'expulsion des gardes forestiers et des forces de sécurité a permis aux habitants des zones situées autour du complexe WAP de se livrer à un certain nombre d'activités illicites qui les auraient, auparavant, exposées à des peines d'emprisonnement ou à des amendes sévères (ou du versement de pots-de-vin) s'ils avaient été pris en flagrant délit. La contrebande aurait augmenté le long de la route fluviale

qui longe la bordure orientale du complexe WAP et passe par Malanville. Les pirogues qui circulent vers le Nord, du parc de la Pendjari, au Bénin, vers le Niger via le fleuve Niger, transporteraient de plus grands volumes de marchandises de contrebande. Cette hausse d'activité a entraîné la construction de nouveaux embarcadères dans les villages situés entre Malanville au Bénin, Falmey et Niamey au Niger.¹²²

Malgré la position apparemment mitigée du JNIM vis-à-vis de cette pratique, le départ des rangers du complexe WAP s'est apparemment traduit par une forte augmentation du braconnage. Selon les rapports, la population d'éléphants a diminué ces dernières années dans le parc du W et les prix locaux de la viande de brousse ont chuté, ce qui laisse supposer une hausse du braconnage.¹²³ Comme dans le contexte de l'extraction minière artisanale informelle d'or, le positionnement du JNIM en tant que gardien de l'accès aux ressources interdites par l'État a été un élément central de son engagement auprès des communautés locales et un élément clé du discours du JNIM dans de nombreux couloirs autour du complexe WAP.

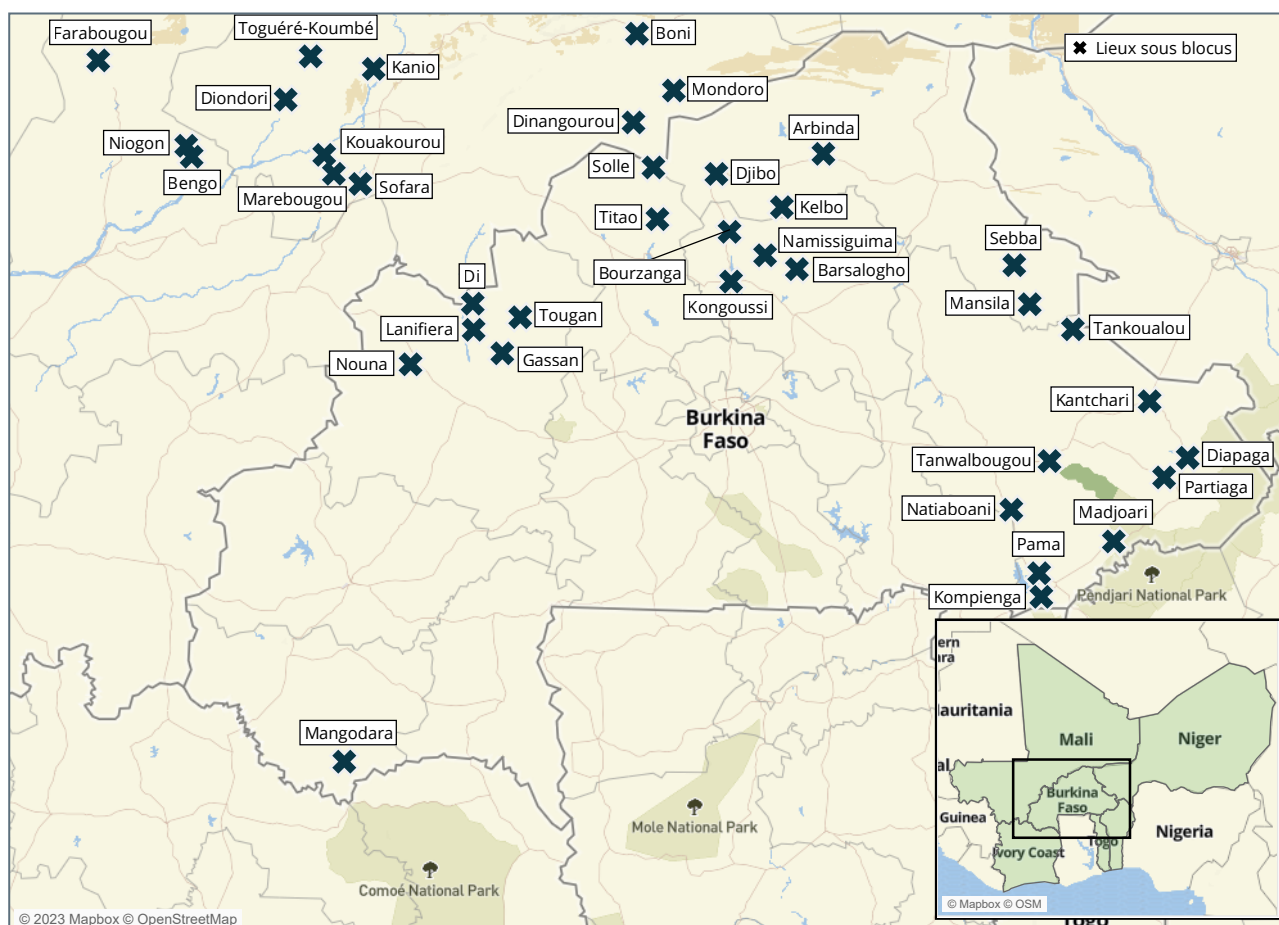


FIGURE 9 Villes et villages sous blocus du JNIM, 2 mars - juillet 2023.

SOURCE ACLED, données de l'auteur (Héni Nsaibia)

Embargos et blocus

Un aspect clé de la stratégie de guerre économique du JNIM est l'imposition d'embargos et de blocus dans les zones perçues comme non dociles ou proches de l'État. L'éventail des facteurs à l'origine de ces embargos témoigne de la complexité des problèmes en jeu, chaque situation étant le résultat de facteurs uniques et spécifiques au contexte. Le JNIM impose des embargos pour diverses raisons, notamment en cas de différends concernant l'application de la charia, d'accusations de collaboration avec les forces de l'État, d'abus perçus par les milices locales et de violations des accords de paix. Les conséquences de ces embargos sont graves : augmentation de la violence, attaques ciblées et insécurité croissante pour les populations locales, prises en étau entre les attaques et les représailles des combattants, des milices et des forces gouvernementales. Les tensions sous-jacentes et les embargos qui en découlent, imposés comme une forme de punition collective, ont tendance à se transformer en conflits plus importants et à dépasser les frontières d'une ville ou d'un village spécifique.

Le JNIM a mis en place des embargos et des blocus dans plusieurs villes et villages du Mali et du Burkina Faso et, dans une moindre mesure, du Niger (*voir carte ci-dessus*). Le groupe a également imposé des embargos à grande échelle sur des zones agricoles vitales, telles que la région de Niono au Mali¹²⁴ et la vallée du Sourou au Burkina Faso.¹²⁵ Parmi les autres lieux où des embargos plus importants ont été imposés à des subdivisions administratives entières, on peut citer la région de Bandiagara (le Pays Dogon) au Mali,¹²⁶ et le département de Madjoari dans la province de la Kompienga (région Est du Burkina Faso).¹²⁷ Non seulement ces embargos affaiblissent les économies locales, mais ils isolent davantage les communautés et limitent leur accès aux biens et services essentiels. Le ciblage de zones abritant de vastes terres agricoles, telles que Niono (qui fait partie du réseau d'irrigation de l'Office du Niger) et la vallée du Sourou, impacte gravement les moyens de subsistance des communautés locales, mais a également un impact significatif sur les économies malienne et burkinabé au sens large, car ces zones sont vitales pour la sécurité alimentaire et la stabilité économique.

Les premiers villages à avoir subi des embargos imposés par le JNIM sont les villages de Kanio, Kouakourou et Toguéré-Koumbé dans la région de Mopti, en raison de différends concernant l'application de la charia. Ces villages sont principalement habités par le groupe ethnique Bozo, qui est essentiellement composé de pêcheurs et d'agriculteurs vivant le long du fleuve Niger. Les embargos ont commencé en septembre 2017 à Kanio et à Kouakourou et en mars 2018 à Toguere-Koumbé. La présence de patrouilles des FAMA dans ces villages a exacerbé la situation sécuritaire, les combattants du JNIM accusant les villageois de collaborer avec l'armée.¹²⁸

À Niono, les combattants du JNIM ont accusé les chasseurs Bambara Dozo de maltraiter la communauté peule locale et ont imposé un embargo sur le village de Farabougou et ses environs au début du mois d'octobre 2020. Par ailleurs, à Marebougou, situé dans le cercle de Djenné dans la région de Mopti, les combattants du JNIM ont imposé un embargo qui a débuté en avril 2021 après qu'un chef dozo a violé un accord de paix signé en tentant d'étendre son influence et de recruter des membres. L'impact de l'embargo ne s'est pas limité à Marebougou, puisque la violence s'est étendue à trois communes des cercles de Djenné et de Mopti. Au Burkina Faso, le JNIM a imposé un embargo sur la ville de Mansila après qu'un conflit entre les habitants et les combattants a éclaté suite à l'agression d'une femme qui ne respectait pas les codes vestimentaires islamiques imposés.¹²⁹ Dans d'autres cas, le JNIM a décrété des embargos en réponse à la mobilisation des milices d'autodéfense soutenues par l'État, comme les VDP, le groupe déclarant des villes comme Bourzanga, Barsalogho et Kongoussi territoires « ennemis ».¹³⁰

Le recours du JNIM aux embargos a évolué et s'est intensifié avec le temps. Au départ, ils étaient déployés dans des cas isolés, souvent liés au non-respect de l'interprétation de la charia faite par le JNIM ou à une collaboration présumée avec les forces de l'État. Ils se sont cependant étendus à des zones plus larges, et ce pour diverses raisons. Ils s'appliquent en cas

de différends autour des ressources locales, de problèmes dans les dynamiques de pouvoir, de suspicions d'abus par les milices locales et de résistance aux efforts de recrutement du groupe. L'utilisation accrue des embargos par le JNIM et l'extension de leur portée géographique laissent supposer qu'ils sont devenus des outils essentiels de la stratégie du JNIM pour faire respecter la charia, exercer des représailles en cas de collaboration, prendre le contrôle des ressources et des zones stratégiques et répondre aux conflits locaux dans les zones d'influence du groupe ou affectant les principaux groupes d'intérêt du groupe.

Au fil du temps, l'utilisation des embargos et des blocus s'est élargie pour servir des objectifs stratégiques plus larges. Le JNIM a ainsi imposé des embargos à grande échelle affectant des régions agricoles, à Niono au Mali depuis octobre 2020,¹³¹ et dans la vallée du Sourou au Burkina Faso en janvier 2023.¹³² Cette évolution se traduit par le passage d'embargos réactifs et localisés à une guerre économique plus active et de grande envergure, comme en témoignent également les blocus imposés aux grandes villes et le long des principaux axes de circulation. Le recours du JNIM aux embargos et aux blocus a évolué vers d'efforts plus larges déployés en vue de contrer les forces de l'État et les milices soutenues par l'État, ce qui suggère qu'ils sont devenus un outil stratégique de réponse aux efforts de lutte contre le militantisme violent et la contre-mobilisation de la population.

Si la tendance actuelle se poursuit, il est possible que les embargos et les blocus restent un élément important de la stratégie du JNIM. Le groupe pourrait intensifier l'utilisation de ces tactiques tout en recourant davantage à la violence de masse contre les civils dans des zones de résistance et à l'encontre de personnes qui collaborent avec les forces de l'État ou les milices pro-gouvernementales. Il est donc à craindre que les embargos continuent d'être utilisés comme une forme de punition collective et de mesure de contrôle.

Expulsions forcées

Le recours aux expulsions forcées s'inscrit dans la stratégie globale du JNIM et peut être considéré comme une application inverse de la « stratégie de la tache d'huile » pour lutter contre les insurrections. La stratégie de la tache d'huile consiste à concentrer les forces pro-gouvernementales dans une zone spécifique et à étendre progressivement les zones contrôlées par le gouvernement, à gagner la confiance et le soutien des populations locales, à assurer leur sécurité et à leur fournir des services essentiels.¹³³ L'objectif est de créer une « tâche d'huile » garante de stabilité de plus en plus grande et qui à terme englutit et isole les forces insurgées.

La stratégie d'expulsion forcée du JNIM consiste en revanche à déplacer de force des populations des zones que le groupe contrôle, souvent pour punir ce qui est perçu comme un manque de loyauté et une contre-mobilisation, afin de créer des zones

tampons entre les territoires du groupe et ceux contrôlés par le gouvernement ou des groupes rivaux. Des territoires où planifier et organiser une attaque ou imposer un embargo sans avoir à défendre des villages habités par des communautés solidaires sont ainsi libérés. Cette approche a pour effet de créer des « taches d'huile négatives (ou zones tampons) dépourvues de population et de soutien. Il est alors difficile pour l'État ou d'autres acteurs d'établir un contrôle et de fournir des services essentiels.

Si cette stratégie peut aider le JNIM à maintenir le contrôle sur certaines zones et à y saper toute présence significative de l'État à court terme, elle présente également plusieurs inconvénients. Les expulsions forcées peuvent susciter le ressentiment et l'hostilité des populations locales, sapant ainsi les efforts déployés par le JNIM pour gagner en soutien et en légitimité.

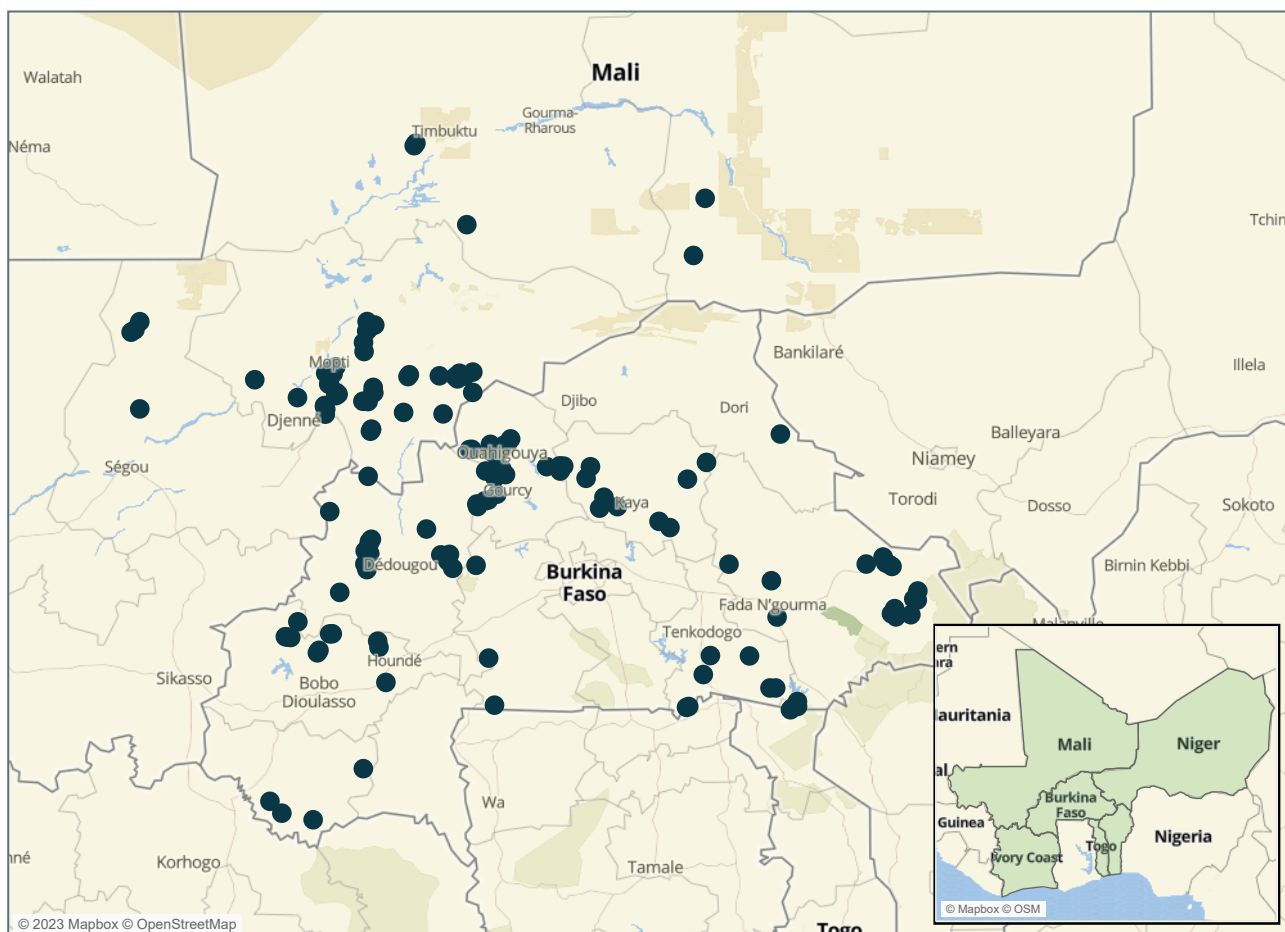


FIGURE 10 Expulsions et déplacements attribués au JNIM, janvier 2022 - juillet 2023.

SOURCE ACLED

Le groupe peut ainsi alors avoir plus de mal à maintenir son contrôle sur les territoires et les populations à long terme. Les expulsions forcées peuvent également priver le JNIM de l'accès à des fournitures essentielles et de la possibilité de se fondre dans la population. En expulsant les populations par la force, le JNIM peut involontairement donner aux acteurs étatiques, milices pro-gouvernementales ou groupes d'insurgés rivaux des marges de manœuvre leur permettant d'organiser des représailles peu coûteuses. Le groupe risque ainsi d'être plus facilement exposé à la surveillance, aux frappes aériennes et aux opérations militaires. Cette approche a donc des effets négatifs importants qui peuvent nuire aux objectifs et aux perspectives à long terme du groupe.

Les expulsions forcées et les déplacements massifs soulignent en outre le rôle du JNIM dans l'aggravation de l'insécurité dans les zones touchées par ses activités militantes. Le JNIM intimide, menace et attaque directement les populations locales pour les forcer à quitter leur domicile. Depuis 2022, ces tactiques prennent de l'ampleur et touchent de nombreuses régions du Burkina Faso et du Mali (*voir la carte ci-dessus*). La persistance et la fréquence de ces expulsions forcées montrent que le groupe mène une campagne calculée et continue d'expulsions plutôt que des opérations sporadiques ou isolées.

Le ciblage et le déplacement systématiques de villages entiers par le groupe suggèrent une stratégie délibérée visant à punir et à déstabiliser des communautés locales entières, à perturber les économies locales, à établir une domination et à aggraver la crise humanitaire en cours. La migration massive des populations rurales vers les centres urbains est une conséquence directe de ces expulsions forcées. Elle a un impact sur les communautés d'accueil, met à rude épreuve les ressources de l'État et les capacités d'aide humanitaire, et complique également la gestion globale de l'urgence humanitaire.

Bien qu'elle ait réussi à déstabiliser ses adversaires et à promouvoir un environnement propice à l'insurrection, la stratégie de guerre économique du JNIM présente aussi de gros inconvénients pour le groupe. Parmi eux, l'hostilité et le ressentiment des communautés touchées, qui entament un soutien populaire dont les insurgés ont absolument besoin, les préjudices économiques qui privent le groupe de revenus et de ressources, les difficultés à recruter de nouveaux membres, à pérenniser le soutien et à proposer les services habituellement fournis, ainsi qu'une probabilité accrue de contre-mobilisation et de représailles.



PERSPECTIVES : EXPANSION, DÉCENTRALISATION ET FRAGMENTATION ?

Photo : WhatsApp

À mesure que le JNIM étend sa présence dans les régions méridionales et occidentales du Mali, sur une large partie du Burkina Faso et dans les zones frontalières les plus septentrionales des États côtiers d'Afrique de l'Ouest, les tactiques armées du groupe, sa guerre économique et son implication dans les économies illicites évoluent considérablement. Le JNIM a élaboré et mis en œuvre avec succès un plan stratégique pour étendre ses activités et exercer un contrôle ou une influence sur de vastes territoires au-delà des frontières nationales de la région.

Dans les régions du sud et de l'ouest du Mali, le JNIM est dans une phase d'infiltration avancée, ciblant les populations locales par le biais de manœuvres psychologiques et de coercition. En décembre 2022, des combattants du JNIM ont enlevé quatre travailleurs humanitaires dans le cercle de Kita (une première dans la région de Kayes), les combattants les auraient pris pour des gardes forestiers. L'objectif principal du groupe reste d'attaquer les points de contrôle et les postes des gardes forestiers afin d'affaiblir la présence des forces gouvernementales.

Les États côtiers constituent un nouveau territoire pour le JNIM et les groupes qui l'ont précédé. La capacité du JNIM à s'implanter et à consolider son contrôle ou son influence restent donc incertaines. Malgré tout, le JNIM progresse de plus en plus au Bénin et, dans une moindre mesure, au Togo et au Ghana. Bien que le JNIM ait mené plusieurs attaques en Côte d'Ivoire, le rythme de ces attaques a fortement diminué depuis 2022, probablement en raison d'une réponse sécuritaire importante de l'État. Néanmoins, les griefs demeurent, tout comme les signalements faisant état de l'implication continue des groupes armés dans les économies illicites, en particulier l'extraction minière artisanale d'or, dans le nord-est.¹³⁴

Il est essentiel d'examiner la manière dont les États côtiers font face à la violence djihadiste, une menace qu'ils n'ont pas l'habitude de combattre. Des pays comme le Bénin et le Togo ont réagi aux provocations en adoptant des approches similaires

à celles de leurs voisins sahéliens, recourant notamment aux arrestations arbitraires massives, au profilage ethnique, aux exécutions sommaires et à d'autres exactions. Ces actions ont sensiblement contribué à la croissance et à la propagation du militantisme violent et ont alimenté l'instabilité dans des pays comme le Burkina Faso, le Mali et, dans une moindre mesure, le Niger.

Des tactiques du même ordre à l'égard des économies illicites peuvent avoir des conséquences tout aussi contre-productives. Les tentatives visant à limiter la contrebande de carburant, par exemple, doivent tenir compte du fait que dans de nombreuses régions isolées, il n'y a pas d'autre carburant que le carburant de contrebande. Ainsi, la province de Kompienga au Burkina Faso n'a pas de station-service officielle.¹³⁵ Les efforts déployés pour arrêter les convois de contrebande se sont précédemment heurtés à la résistance des civils qui savent qu'il n'y a peut-être pas d'autres possibilités d'approvisionnement. Par exemple, lorsqu'en 2017, les autorités maliennes ont tenté, à Labbezanga, de prélever des taxes sur le carburant transporté par un convoi nigérien de camions-citernes qui entrait au Mali, des assaillants ont attaqué les gendarmes impliqués, tuant l'un d'entre eux.¹³⁶ Avant toute opération susceptible d'avoir un impact sur l'approvisionnement et les prix des produits de base (qu'ils soient illicites ou non), il faut s'assurer à l'avance que les populations touchées disposent d'autres moyens pour faire face à la situation.

Sur le plan interne, le JNIM a accordé une plus grande autonomie à ses groupes régionaux et sous-régionaux afin d'apaiser les dissensions internes et de maintenir une cohésion. Si cette stratégie a permis de gérer les tensions internes, elle accroît également le risque que ces groupes deviennent plus violents et prédateurs dans leurs opérations. Au fur et à mesure que ces sous-groupes gagnent en autonomie, ils peuvent recourir à des mesures plus extrêmes pour affirmer leur domination, acquérir des ressources et attirer ou contraindre de nouvelles recrues. Les unités du JNIM dans la partie du complexe WAP située dans le nord du Bénin ont par exemple eu recours aux menaces et

au recrutement forcé dès leurs premières interactions avec les civils, ce qui n'a pas été le cas lorsqu'elles ont abordé pour la première fois les civils dans les parties burkinabées de la biosphère.¹³⁷ La pression importante exercée sur ces unités par des éléments de l'État et des groupes armés rivaux pourrait en partie expliquer cette évolution.

La décentralisation accrue et les divisions potentielles plus profondes au sein du JNIM pourraient conduire à des scissions et à une fragmentation du groupe à l'avenir. L'escalade du conflit, combinée à des tensions internes croissantes, pourrait entraîner la formation de nouvelles branches ou factions, ce qui rendrait encore plus complexe la situation déjà instable dans la région. Cette fragmentation pourrait permettre à l'EI Sahel d'attirer des combattants dissidents, comme ce fut le cas entre 2017 et 2019 au Mali et au Burkina Faso. Le renversement de cette tendance en faveur du JNIM après l'éclatement du conflit entre le groupe et l'EI Sahel pourrait ne pas durer, en particulier si le JNIM continue de perdre des batailles majeures et de subir de lourdes pertes dans sa lutte contre l'EI Sahel.

Au Mali, l'arrivée du groupe Wagner a notamment renforcé les FAMA, maintenant la pression sur le JNIM dans certaines des principales zones du groupe au centre du Mali. Parallèlement, le Burkina Faso a enrichi sa flotte aérienne de drones et d'hélicoptères, intensifiant une campagne aérienne visant à lutter contre l'invasion croissante du JNIM.¹³⁸ Toutefois, des questions subsistent quant à la possibilité de maintenir la dynamique de ces opérations à long terme, compte tenu des coûts élevés et des vastes territoires qui échappent encore au contrôle de l'État.

La décentralisation au sein du JNIM peut également se solder par une implication plus grande, et potentiellement moins stratégique, dans les économies et activités illicites, notamment l'extraction minière artisanale, le vol de bétail et d'autres

formes d'extraction prédatrice des ressources, les groupes plus autonomes ayant besoin de gagner en autosuffisance. Les motivations financières pourraient prendre le pas sur la gouvernance et influencer l'implication du JNIM dans les économies illicites et criminelles au niveau local, là où le leadership local se fait de plus en plus autonome et dans des contextes de ressources limitées. Si les motivations financières l'emportent sur les objectifs de gouvernance, cela pourrait faire éclater le « pacte » avec les communautés, ce qui nuirait à la légitimité du JNIM et mettrait en péril ses objectifs à long terme.

Malgré des difficultés persistantes, le JNIM a fait preuve à plusieurs reprises de résilience face à des campagnes militaires continues. Le groupe a réussi à étendre ses opérations et à prendre le contrôle de vastes territoires par-delà les frontières nationales de la région, tout en faisant face à une résistance croissante et à des efforts de contre-mobilisation de la part des populations locales, des forces de l'État et d'autres acteurs armés. La prolongation et l'escalade du conflit, combinées aux efforts du JNIM pour mobiliser une base plus large de combattants, ont conduit le groupe à adopter un comportement plus violent et plus agressif. La concurrence avec l'EI Sahel et la nécessité pour le JNIM de démontrer sa force et son efficacité y ont contribué. Sans compter que les tactiques et idéologies du JNIM et de l'EI Sahel se sont alimentées l'une l'autre, intensifiant les niveaux de violence. Les relations du JNIM avec les communautés que le groupe cherche à gouverner pourraient s'en ressentir et ses objectifs de gouvernance à long terme également.

L'expansion du JNIM et sa décentralisation accrue posent aux pays du Sahel et du littoral ainsi qu'aux partenaires internationaux un problème complexe. Il est essentiel de comprendre la trajectoire du groupe, le potentiel de fragmentation et les implications des tendances actuelles à l'escalade de la violence.

A long line of people, seen from behind, is walking across a vast, golden desert dune. The sun is low on the horizon, creating a warm, hazy glow over the entire scene. The people are walking in a single file, and their shadows are cast long and dark on the sand. The dune's surface is covered in fine, rhythmic ripples. The overall mood is one of a journey or a pilgrimage.

CONCLUSION

Comprendre l'approche du JNIM à l'égard des économies illicites doit sous-tendre une réponse efficace visant à dissocier le groupe d'une source centrale de financement et de légitimité. Le présent rapport a montré que le JNIM participe aux marchés illicites afin d'y trouver des ressources, mais aussi pour obtenir le soutien des populations et d'asseoir sa légitimité en tant que pourvoyeur de gouvernance. L'adoption de mesures visant à bloquer les flux illicites de financement ou de ressources en direction du JNIM pose non seulement un problème d'efficacité, mais peut également compromettre les objectifs à long terme en sapant la légitimité des États au profit du JNIM. Les sources de financement du JNIM étant par ailleurs très souples et localisées, priver le groupe de son accès à une économie illicite particulière pourrait ne pas contribuer à le dissuader de se livrer à des activités violentes.

Pour être sûr que les mesures de stabilisation tiennent compte de la criminalité et ne soient pas contre-productives, les réponses doivent être adaptées aux marchés illicites, à leur typologie, à leur rôle dans l'instabilité et la violence, ainsi qu'aux dynamiques contextuelles. Si, par exemple, les économies illicites sont considérées comme légitimes par les communautés et constituent une source de revenus, des mesures visant à étouffer ces activités sont susceptibles d'être rejetées. Si les activités illicites ne font que transiter par les territoires et ne profitent qu'à un petit nombre de personnes haut placées dans la hiérarchie du JNIM, les mesures prises à leur encontre peuvent être soutenues par les populations locales. Plus généralement, le rôle des économies illicites en tant que source de revenus ne doit pas être négligé au profit de l'importance qu'elles revêtent dans les stratégies de gouvernance.

Si une action militaire lourde peut s'avérer nécessaire, la réponse ne doit pas strictement s'y limiter. La fourniture de services publics, dans la mesure du possible, devrait être une priorité des autorités nationales afin de réaffirmer le rôle de l'État en tant que prestataire de services et de réduire l'influence et la gouvernance du JNIM dans les communautés. La réponse doit tenir compte des besoins des différentes communautés, en évitant le profilage ethnique et les violations

des droits de l'homme, et collaborer avec les communautés afin de comprendre comment les autorités peuvent les soutenir.

Le fait que le JNIM soit passé d'une coalition de factions djihadistes locales à un groupe armé stratégiquement cohérent pose des problèmes importants aux acteurs régionaux et internationaux. Son émergence en tant qu'acteur armé clé le plus actif et largement présent au Sahel (et au-delà) montre que les efforts pour contrer le groupe sont insuffisants. Le JNIM résiste depuis des années à une lutte à grande échelle contre le militantisme violent tout en étendant ses opérations et en menant une guerre sur plusieurs fronts contre une série d'adversaires. Il est donc clair que l'évolution du groupe et de son plan stratégique rend nécessaire l'élaboration de stratégies de contre-insurrection réfléchies qui vont au-delà des approches simplistes qui se sont déjà révélées contre-productives ou qui n'ont pas produit de résultats durables.

Il faut également tenir compte du fait que le JNIM a mis en place un système qui a permis d'atteindre un équilibre en termes d'autonomie, d'interdépendance et de contrôle interne entre les différentes factions et grâce auquel il a pu développer une structure organisationnelle plus cohérente et plus complexe au fil du temps. Cette évolution a joué un rôle majeur dans sa résilience et sa croissance, mais aussi dans l'approfondissement de la coopération et de la coordination entre ses différentes factions, de nombreuses régions militaires du JNIM se caractérisant par une grande fluidité. Cette dynamique s'est manifestée plus récemment par une mobilisation de masse contre l'EI Sahel dans la région du Gourma au Mali et en réponse à une offensive conjointe des FAMa et de Wagner dans la région de Tombouctou en août 2023.

La pression ou l'action militaire exercée dans les zones d'influence du JNIM peut donc également se traduire par un renforcement de sa cohésion malgré les dissensions et les tensions au sein du groupe. Pour contrer efficacement le JNIM, il est essentiel non seulement de comprendre le passé du groupe, mais aussi d'anticiper sa trajectoire future. Une approche globale combinant des outils militaires et, surtout, des outils sociopolitiques offrant aux communautés et aux sympathisants des alternatives pour affaiblir l'attrait et l'influence du groupe au Sahel s'impose.

NOTES

- 1 Dans le cadre de ce rapport, on entend par « gouvernance » les tentatives du JNIM de réglementer le comportement des civils, de s'imposer en tant qu'autorité religieuse, de fournir des services (en particulier de résolution des conflits, de justice, de sécurité sélective et une certaine éducation religieuse) et d'exercer un contrôle sur les finances et les économies (illicites) locales, y compris le système de la *zakat*, et en se livrant à d'autres micro-pratiques connexes. Natasja Rupesinghe, Mikael Hibern Naghizadeh, et Corentin Cohen, *Reviewing Jihadist Governance in the Sahel*, Norwegian Institute of International Affairs, 2021 ; Signe Marie Cold-Ravnkilde et Boubacar Ba, *Jihadist Ideological Conflict and Local Governance in Mali*, *Studies in Conflict & Terrorism*, 2022 ; Yvan Guichaoua et Ferdaous Bouhlel, *Interactions between civilians and jihadists in Mali and Niger*, University of Kent, Kent Academic Repository, 2023.
- 2 L'expression « guerre économique », telle qu'utilisée dans le présent rapport, désigne l'utilisation de la force militaire et de tactiques coercitives pour perturber les économies locales et entraver l'accès de l'adversaire aux ressources, tout en créant des difficultés pour la population civile. Voir Michael Gross, *Economic Warfare and the Economy of War*. Dans *The Ethics of Insurgency: A Critical Guide to Just Guerrilla Warfare*, Cambridge University Press, 2015, p. 246.
- 3 Dans ce rapport, l'expression « économie illicite » désigne une sphère d'activité économique dont au moins un aspect est illégal. Les économies illicites se distinguent des économies informelles (ces dernières désignant les activités économiques qui ne sont pas taxées ou réglementées, mais qui ne sont pas illégales en soi). La vente informelle de biens ordinaires n'est ainsi pas nécessairement illégale, mais faire passer les frontières à ces biens pour profiter de différentiels de prix. L'extraction minière artisanale n'est pas nécessairement illégale, mais la vente de l'or extrait à des contrebandiers qui le font sortir clandestinement du pays l'est.
- 4 Centre d'études stratégiques de l'Afrique, *The Puzzle of JNIM and Militant Islamist Groups in the Sahel*, 1er décembre 2020 ; Centre d'études stratégiques de l'Afrique, *Examining Extremism: Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin*, 15 juillet 2021.
- 5 Twitter, @MENASTREAM, 2 mars 2017.
- 6 Voir par exemple Alexander Thurston, *Jihadists of North Africa and the Sahel: Local Politics and Rebel Groups*, Cambridge University Press, 2020.
- 7 Le cousin d'Ag Ghaly, Ahmed Ag Amama (dit Hamada Ag Hama, Abdelkrim al-Targui), commandait la Katibat al-Ansar d'AQMI. Voir Mohamed Mahmoud Abu Al-Maaly, *Al-Qaeda and its allies in Azawad*, Al Jazeera Center for Studies, 2014, p. 97.
- 8 Jihadology, *GUEST POST: Jihadist Groups In The Sahel Region Formalize Merger*, 27 mars 2017.
- 9 Wolfram Lacher, *Organized Crime and Conflict in the Sahel-Sahara Region*, Carnegie, septembre 2012 ; GI-TOC *Illicit Trafficking and Instability in Mali: Past, Present and Future*, janvier 2014.
- 10 Francesco Strazzari, *Azawad and the Rights of Passage: The Role of Illicit Trade in the Logic of Armed Group Formation in Northern Mali*, Norwegian Peacebuilding Resource Center, janvier 2015, p. 3.
- 11 Ibid.
- 12 International Crisis Group, Narcotrafic, violence et politique au Nord du Mali, rapport n° 267/Africa, 13 décembre 2018.
- 13 Essirage, *Lmezreb Detainees: The Mauritanian Army Committed 'Brutal Acts Against Us'*, 9 octobre 2010 ; communications personnelles avec un membre de la communauté arabe de Gao, ACLED, février 2023.
- 14 Francesco Strazzari, *Azawad and the Rights of Passage: The Role of Illicit Trade in the Logic of Armed Group Formation in Northern Mali*, Norwegian Peacebuilding Resource Center, janvier 2015.
- 15 Entretien en ligne avec un membre de la communauté touareg, ACLED, février 2023.
- 16 Centre d'études stratégiques de l'Afrique, Le puzzle formé par le JNIM et les groupes islamistes militants au Sahel, 1er décembre 2020.
- 17 Ibid.
- 18 Hédi Nsaibia et Clionadh Raleigh, *The Sahelian Matrix Of Political Violence*, Hoover Institution, 21 septembre 2021.
- 19 Communications personnelles avec un jeune leader peul de Mopti, ACLED, décembre 2022 ; communications personnelles avec un expert malien en sécurité de Gao, ACLED, février 2023.
- 20 La structure organisationnelle du JNIM est l'une des facettes les moins étudiées du groupe. La conceptualisation et les descriptions restent basées sur des références obsolètes.
- 21 Hédi Nsaibia et Caleb Weiss, *The End of the Sahelian Anomaly: How the Global Conflict between the Islamic State and al-Qaeda Finally Came to West Africa*, CTC Sentinel, Combating Terrorism Center at West Point, juillet 2020.
- 22 Communications personnelles avec un jeune leader peul de Mopti, ACLED, décembre 2022 ; communications personnelles avec un expert malien en sécurité de Gao, ACLED, février 2023.
- 23 Hédi Nsaibia, *The Conflict Between Al-Qaeda and the Islamic State in the Sahel, A Year On*, ISPI, 15 février 2021.
- 24 Hédi Nsaibia, *Armed Insurgencies in the Liptako-Gourma: Between Jihadism, Counterterrorism, and Community Conflicts*,

- Giovanni Carbone et Camillo Casola, *Sahel: 10 Years of Instability – Local, Regional and International Dynamics*, ISPI, octobre 2022.
- 25 Alexander Thurston, *Jihadists of North Africa and the Sahel: Local Politics and Rebel Groups*, Cambridge University Press, 2020, p. 75–85.
 - 26 Hénî Nsaibia et Caleb Weiss, *The End of the Sahelian Anomaly: How the Global Conflict between the Islamic State and al-Qa`ida Finally Came to West Africa*, CTC Sentinel, Combating Terrorism Center at West Point, juillet 2020.
 - 27 Mark Shaw et Tuesday Reitano, *Peoples' perspectives of organised crime in West Africa and the Sahel*, Institut d'études de sécurité, 16 avril 2014.
 - 28 Suivi et analyse des données ACLED.
 - 29 Marcena Hunter, Par-delà le sang : Or, conflits et criminalité en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, novembre 2022.
 - 30 Flore Berger, De la chair à canon : Le vol de bétail et l'économie de guerre au Mali, GI-TOC, mars 2023.
 - 31 Flore Berger, La menace silencieuse : les enlèvements au Burkina Faso, GI-TOC, mars 2023..
 - 32 Twitter @MENASTREAM, 30 septembre 2020.
 - 33 Abu Bakr al-Shinqiti, de son vrai nom Mohamed al-Radhi, a rejoint AQMI en 2009. Il a d'abord été affilié à la Katibat al-Ansar (ou Saryat al-Ansar), la première unité d'AQMI basée dans les montagnes de Tigharghar, dans la région de Kidal. Il a ensuite été membre de la police islamique à Tombouctou et est devenu membre du Conseil de la Choura de la branche saharo-sahélienne d'AQMI. Vidéo non officielle de l'éloge funèbre d'I-Shinqiti, 25 décembre 2017.
 - 34 Twitter @MENASTREAM, 25 décembre 2017.
 - 35 Le déploiement d'Hamza al-Shinqiti aurait eu lieu quelques mois seulement après la mort d'Almansour Ag Alkassoum, défunt émir de la Katiba Gourma, **en novembre 2018**. Sous la direction d'Alkassoum, le groupe s'appelait alors Katiba AAA ou Katiba Almansour, en référence à son nom et à ses initiales.
 - 36 Communications personnelles avec un jeune leader peul de Mopti, ACLED, décembre 2022 ; communications personnelles avec un expert malien en sécurité de Gao, ACLED, février 2023.
 - 37 Twitter @MENASTREAM, 30 septembre 2020.
 - 38 Twitter @MENASTREAM, 10 juillet 2021.
 - 39 Twitter @MENASTREAM, 4 juin 2021.
 - 40 Twitter @MENASTREAM, 8 juin 2021 ; 7 juillet 2021.
 - 41 Twitter @MENASTREAM, 24 juin 2021.
 - 42 Les auteurs ont examiné un large éventail de supports médiatiques et de propagande du JNIM de différents formats, notamment des vidéos, des déclarations et des enregistrements audio. Dans ces supports, le groupe et ses membres se désignent systématiquement sous le nom de JNIM. Cette cohérence s'applique à la fois aux produits médiatiques officiels destinés à un public large et aux produits non officiels créés et distribués localement. Les narrateurs des communiqués audio non officiels ou semi-officiels ont fait référence à des sous-groupes locaux préexistants comme la « Katiba Macina », « Ansar Serma » (ou la « Katiba Serma »), et « Ansarul Islam » dans quelques rares cas seulement. Même dans ces rares cas, ces noms sont principalement utilisés pour fournir un contexte ou en réponse à des informations relayées par les médias. Des personnalités du JNIM ont également souligné publiquement que les anciens noms des groupes constitutifs du JNIM n'existaient plus et que de nouvelles structures organisationnelles et administratives s'étaient substituées aux anciennes. Voir African Perceptions, *Othman al-Qairawani to 'African Perceptions': We will transfer the war to the countries that attacked us ... and the initiator is aggressor*, 20 mars 2023.
 - 43 Twitter @MENASTREAM, 30 septembre 2020.
 - 44 À Torodi, au Niger, l'émir est un ressortissant malien connu sous le nom d'« Abou Anifa », originaire de Koro dans la région de Mopti. La distance importante de plus de 500 km (comprenant la traversée du territoire burkinabé) qui sépare la zone d'origine de ce commandant de sa zone d'opération désignée, souligne l'engagement du JNIM à déployer des dirigeants qualifiés dans des lieux éloignés et l'ampleur des efforts stratégiques fournis par le groupe pour renforcer la supervision et la coordination au sein de l'organisation.
 - 45 Hénî Nsaibia et Jules Duhamel, *Sahel 2021: Communal Wars, Broken Ceasefires, and Shifting Frontlines*, ACLED, 17 juin 2021.
 - 46 Rida Lyammouri, Conflits intercommunautaires, groupes armés et un processus multi-acteurs de consolidation de la paix : cas du Cercle de Niono au Mali, Policy Center For The New South, Research Paper, mars 2022.
 - 47 Pour plus d'informations sur l'industrie de l'enlèvement lors de la première décennie des années 2000, et les divisions clés qu'elle a créées, voir Alexander Thurston, *Jihadists of North Africa and the Sahel*, Cambridge University Press, 2020.
 - 48 Flore Berger, La menace silencieuse : Les enlèvements au Burkina Faso, GI-TOC, mars 2023.
 - 49 Le terme *noussoura* est dérivé du mot arabe *nasir*, qui peut être traduit par partisan, allié, aide ou soutien.
 - 50 OCDE, L'or à la croisée des chemins. Étude d'évaluation des chaînes d'approvisionnement en or produit au Burkina Faso, au Mali et au Niger, 2018.
 - 51 Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali, dont le mandat a été renouvelé en application de la résolution 2541 (2020) sur le Mali S/2021/714, par. 99-, 6 août 2021 ; Rapport final du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali dont le mandat a été renouvelé en application de la résolution 2541 (2020), S/2020/785, Rév. 1, par. 124-, 7 août 2020.
 - 52 Direction exécutive du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies, *CTED Trends Alert June 2022, Concerns Over the Use Of Proceeds from the Exploitation, Trade, and Trafficking of Natural Resources for the Purposes of Terrorism Financing*, juin 2022.
 - 53 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali dont le mandat a été renouvelé par la résolution 2541 (2020) S/2021/714.
 - 54 Entretien en ligne avec un membre de la communauté touareg, ACLED, février 2023.
 - 55 Alice Fereday, rapport de la Commission de la CEDEAO – Trafic de main d'œuvre dans l'EMAPE : Étude des risques dans les sites d'orpaillage saharo-sahéliens, Organized Crime: West African Response to Trafficking, juin 2023.
 - 56 Les groupes armés signataires font référence à l'ancien bloc rebelle CMA et à la coalition de milices pro-

- gouvernementales Plateforme, qui ont signé en 2015 l'« Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger », souvent appelé « Accord d'Alger ».
- 57 Voir par exemple Luca Raineri, *Gold mining in the Sahel: The political geography of state-making and unmaking*, The International Spectator, 55, 4, p. 100-117 ; Marcena Hunter, Par-delà le sang : Or, conflits et criminalité en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, novembre 2022.
 - 58 Eleanor Beevor, Le JNIM au Burkina Faso : Un acteur criminel stratégique, GI-TOC, 2022.
 - 59 Ibid ; entretien téléphonique avec un conseiller en sécurité minière connaissant bien la région, 27 juillet 2022.
 - 60 David Lewis et Ryan McNeill, *Special Report: How jihadists struck gold in Africa's Sahel*, Reuters, 22 novembre 2019.
 - 61 Marcena Hunter, Par-delà le sang : Or, conflits et criminalité en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, novembre 2022.
 - 62 Christian Nellemann et al., Atlas mondial des flux illicites, INTERPOL, RHIPTO, GI-TOC, 2018.
 - 63 Entretien avec plusieurs sources directement impliquées dans les négociations ou des proches des victimes, à Ouagadougou et par téléphone, juillet à décembre 2022.
 - 64 Voir par exemple les professionnels de la santé enlevés à Seytenga et libérés en mars 2022. Entretien avec une source ayant une connaissance directe des négociations, GI-TOC, Ouagadougou, juillet 2022.
 - 65 Suivi et analyse des données ACLED.
 - 66 Wassim Nasr, *How the Wagner Group is aggravating the jihadi threat in the Sahel*, CTC Westpoint, décembre 2022 ; entretien avec l'auteur Wassim Nasr, GI-TOC, janvier 2023.
 - 67 Flore Berger, La menace silencieuse : les enlèvements au Burkina Faso, GI-TOC, mars 2023..
 - 68 Suivi et analyse des données ACLED.
 - 69 Flore Berger, La menace silencieuse : les enlèvements au Burkina Faso, GI-TOC, mars 2023..
 - 70 Entretien avec un chef coutumier du Sahel, GI-TOC, Ouagadougou, juillet 2022.
 - 71 Entretien avec un spécialiste de la gouvernance foncière au centre du Mali, septembre 2022. Voir : Tor A Benjaminsen et Boubacar Ba, *Why do pastoralists in Mali join jihadist groups? A political ecological explanation*, The Journal of Peasant Studies, 46, 1, 2019, p. 1-20.
 - 72 Bureau du gouverneur de la région de Mopti, Rapport de la Conférence régionale sur le vol de bétail dans la Région de Mopti, décembre 2021.
 - 73 Flore Berger, De la chair à canon : Le vol de bétail et l'économie de guerre au Mali, GI-TOC, mars 2023.
 - 74 Entretien avec un marchand de bétail burkinabé proche d'Ansarul Islam, GI-TOC, septembre 2021.
 - 75 Flore Berger, De la chair à canon : Le vol de bétail et l'économie de guerre au Mali, GI-TOC, mars 2023.
 - 76 Antônio Sampaio, *Conflict economies and urban systems in the Lake Chad region*, GI-TOC, novembre 2022.
 - 77 Des groupe de discussion de chauffeurs de camions impactés par les attaques ou les détournements du JNIM à Kaya, GI-TOC, Burkina Faso, juillet 2022.
 - 78 Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Fuel trafficking in the Sahel, Transnational Organized Crime Threat Assessment — Sahel*, 2022, p. 17.
 - 79 Eleanor Beevor, Voleurs de voitures au Sahel : Dynamiques du trafic de voitures volées, GI-TOC, juin 2023.
 - 80 Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Fuel trafficking in the Sahel, Transnational Organized Crime Threat Assessment — Sahel*, 2022, p. 17.
 - 81 Antônio Sampaio, Abdel Aziz Mossi, Eleanor Beevor et Emmanuel Samnkoué, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023.
 - 82 Journal L'Economiste du Faso, Citernes de carburant détournées : rapt ou livraison ?, 27 juin 2022 ; entretien avec un expert en logistique des transports et en sécurité, GI-TOC, Ouagadougou, 13 juillet 2022.
 - 83 Observations issues d'un travail de terrain effectué dans le nord du Bénin à la demande de la GI-TOC, mars 2023.
 - 84 Twitter @Dsiribie, 15 juin 2022.
 - 85 Eleanor Beevor, Motos et groupes armés au Sahel, GI-TOC, août 2023 ; *Bandits on Bikes — Motorbike Trafficking Critical to Armed Group Mobility in the Sahel*, Daily Maverick, 10 mai 2023.
 - 86 Ibid.
 - 87 Ibid.
 - 88 Ibid.
 - 89 Tanya Bandula-Irwin et al., *Beyond Greed: Why Armed Groups Tax*, International Centre for Tax and Development, novembre 2021.
 - 90 Entretien téléphonique avec un habitant de Diapaga, 14 janvier 2023.
 - 91 Entretien avec un spécialiste de la gouvernance foncière au centre du Mali, septembre 2022.
 - 92 Communications personnelles avec un expert malien en sécurité de Gao, ACLED, février 2023.
 - 93 Communications personnelles avec un jeune leader peul de Mopti, décembre 2022 ; Yvan Guichaoua et Ferdaous Bouhlel, *Interactions between civilians and jihadists in Mali and Niger*, University of Kent, 2023, p. 44.
 - 94 Ibid.
 - 95 Conversation avec un ancien rebelle nigérien, ACLED, octobre 2021.
 - 96 Yvan Guichaoua et Ferdaous Bouhlel, *Interactions between civilians and jihadists in Mali and Niger*, University of Kent, 2023.
 - 97 Natasja Rupesinghe, Mikael Hibergh Naghizadeh et Corentin Cohen, *Reviewing Jihadist Governance in the Sahel*, Norwegian Institute of International Affairs, 2021 ; Signe Marie Cold-Ravnkilde et Boubacar Ba, *Jihadist Ideological Conflict and Local Governance in Mali*, Studies in Conflict & Terrorism, 2022.
 - 98 Communications personnelles avec un jeune leader peul de Mopti, décembre 2022 ; Yvan Guichaoua et Ferdaous Bouhlel, *Interactions between civilians and jihadists in Mali and Niger*, University of Kent, 2023, p. 44.
 - 99 Ekaterina Golovko, *Sahel: Stabilisation Efforts Should Address Internal Displacement*, Clingendael, 17 avril 2023 ; Centre d'études stratégiques de l'Afrique, Cinq zones de violence des groupes islamistes militants au Sahel, 26 septembre 2022.
 - 100 Suivi et analyse des données ACLED.
 - 101 Charles Ilboudo, [Tribune] Evacuation des populations de Madjoari par hélicoptère : stratégie militaire ou aveux d'impuissance ?, Actualite.bf, 28 mai 2022.

- 102 Yvan Guichaoua et Ferdaous Bouhlel, *Interactions between civilians and jihadists in Mali and Niger*, University of Kent, 2023.
- 103 Communications personnelles avec un expert malien en sécurité de Gao, ACLED, février 2023.
- 104 Communications personnelles avec un jeune leader peul de Mopti, ACLED, décembre 2022.
- 105 Conversation avec un membre de la communauté, ACLED, août 2022.
- 106 Entretien téléphonique avec un habitant de Diapaga, GI-TOC, février 2023.
- 107 Des opérations anti-banditisme ont été menées dans la commune de Sebekoro, à Koulikoro et dans les régions de Kidal et de Tombouctou. Voir Twitter @MENASTREAM, 27 juin 2021; Twitter @MENASTREAM, 22 juillet 2021.
- 108 Données ACLED de mars et juin 2021 et février 2023.
- 109 Conversation avec un travailleur humanitaire, ACLED, août 2020.
- 110 Twitter @MENASTREAM, 3 décembre 2019.
- 111 Eleanor Beevor, Voleurs de voitures au Sahel : Dynamiques du trafic de voitures volées, GI-TOC, juin 2023. Il est important de souligner que le JNIM et l'EI Sahel ont transformé des ambulances et des véhicules d'ONG volés en engins explosifs improvisés dissimulés dans des véhicules-suicide pour les besoins de leurs opérations.
- 112 Ibid.
- 113 Ibid.
- 114 Entretien avec un spécialiste de la sécurité d'une ONG à Ouahigouya, Ouagadougou, GI-TOC, 15 juillet 2022.
- 115 Antônio Sampaio, Abdel Aziz Mossi, Eleanor Beevor et Emmanuel Samnkoué, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023.
- 116 Ibid.
- 117 Entretien avec un fonctionnaire du service des eaux et forêts, GI-TOC, Falmey, 28 juillet 2022.
- 118 Communications personnelles avec un professionnel du développement, ACLED, juin 2018.
- 119 Eleanor Beevor, Le JNIM au Burkina Faso : Un acteur stratégique de la criminalité, GI-TOC, août 2022.
- 120 Entretien téléphonique avec le spécialiste des questions de sécurité d'une ONG burkinabé, GI-TOC, 3 mars 2022.
- 121 Entretien avec un fonctionnaire du service des eaux et forêts, GI-TOC, Falmey, 28 juillet 2022.
- 122 Antônio Sampaio, Abdel Aziz Mossi, Eleanor Beevor et Emmanuel Samnkoué, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023.
- 123 International Crisis Group, *Containing Militancy in West Africa's Park W*, 26 janvier 2023.
- 124 Rida Lyammouri, Conflits intercommunautaires, groupes armés et un processus multi-acteurs de consolidation de la paix : cas du Cercle de Niono au Mali, Policy Center For The New South, Research Paper, mars 2022.
- 125 Sophie Douce « La vallée risque de mourir » : au Burkina Faso, le grenier alimentaire du pays est à sec, Ouest-France, 26 mars 2023 ; Le Faso, Crise sécuritaire et humanitaire au Burkina : La situation dans le Sourou offre « un spectacle désolant et très préoccupant », indiquent des ressortissants, 24 janvier 2023 ; Faso7, Province du Sourou : Des ressortissants saluent les efforts militaires et tirent la sonnette d'alarme humanitaire, 24 janvier 2023.
- 126 Heni Nsaibia et Jules Duhamel, *Sahel 2021: Communal Wars, Broken Ceasefires, and Shifting Frontlines*, ACLED, 17 juin 2021.
- 127 Le Figaro, Burkina : des civils tués dans l'Est, leur nombre encore incertain, 26 mai 2022.
- 128 Sahélien, Au centre du Mali, trois villages sont assiégés par des djihadistes depuis plus d'un an, 6 février 2019.
- 129 Heni Nsaibia et Jules Duhamel, *Sahel 2021: Communal Wars, Broken Ceasefires, and Shifting Frontlines*, ACLED, 17 juin 2021.
- 130 Communications personnelles avec un spécialiste des questions de sécurité burkinabé, ACLED, février 2023.
- 131 Rida Lyammouri, Conflits intercommunautaires, groupes armés et un processus multi-acteurs de consolidation de la paix : cas du Cercle de Niono au Mali, Policy Center For The New South, Research Paper, mars 2022.
- 132 Sophie Douce, « La vallée risque de mourir » : au Burkina Faso, le grenier alimentaire du pays est à sec », 26 mars 2023.
- 133 Slate, *The 'Oil Spot' Theory of Counterinsurgency*, 26 septembre 2005 ; David Ucko, *Clear-hold-build-fail? Rethinking Local-level Counterinsurgency*, War on The Rocks, 7 novembre 2013.
- 134 Flore Berger, Nord-Est de la Côte d'Ivoire : entre économie illicite et extrémisme violent, GI-TOC, septembre 2023.
- 135 Échange de courriels avec un expert en trafic de carburant, GI-TOC, novembre 2022.
- 136 RFI, Mali : 42 citernes de carburant entrent enfin à Gao, 14 octobre 2017.
- 137 Antônio Sampaio, Abdel Aziz Mossi, Eleanor Beevor et Emmanuel Samnkoué, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023.
- 138 Al Jazeera, *State controls just 60 percent of Burkina Faso: ECOWAS mediator*, 18 juin 2022 ; International Rescue Committee, *Burkina Faso: Coups and conflict drive crisis*, 8 avril 2023.

À PROPOS DE GLOBAL INITIATIVE

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) est un réseau international de 600 experts répartis aux quatre coins de la planète. Elle offre une plateforme pour promouvoir un débat plus approfondi et des approches innovantes comme fondements d'une stratégie mondiale inclusive contre le crime organisé.

www.globalinitiative.net

À PROPOS DE L'ACLED

Le projet ACLED (Armed Conflict Location & Event Data Project) est un projet de collecte et d'analyse de données désagrégées et de cartographie des crises. L'ACLED est une organisation à but non lucratif qui recueille et analyse des informations en temps réel sur les lieux, les dates, les acteurs, les décès et tous types de violence politique et de protestation signalés dans le monde entier.

www.acleddata.com



ACLED

Soutenu
par



Federal Foreign Office